

CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION
ENSP | AURH



Vallée de la Seine

ATELIER PÉDAGOGIQUE

**DES MUREAUX À
MANTES :
UN TERRITOIRE
MÉTROPOLITAIN**

2019 - 2020

Préambule

UN PROJET INSCRIT DANS LA DÉMARCHE VALLÉE DE LA SEINE

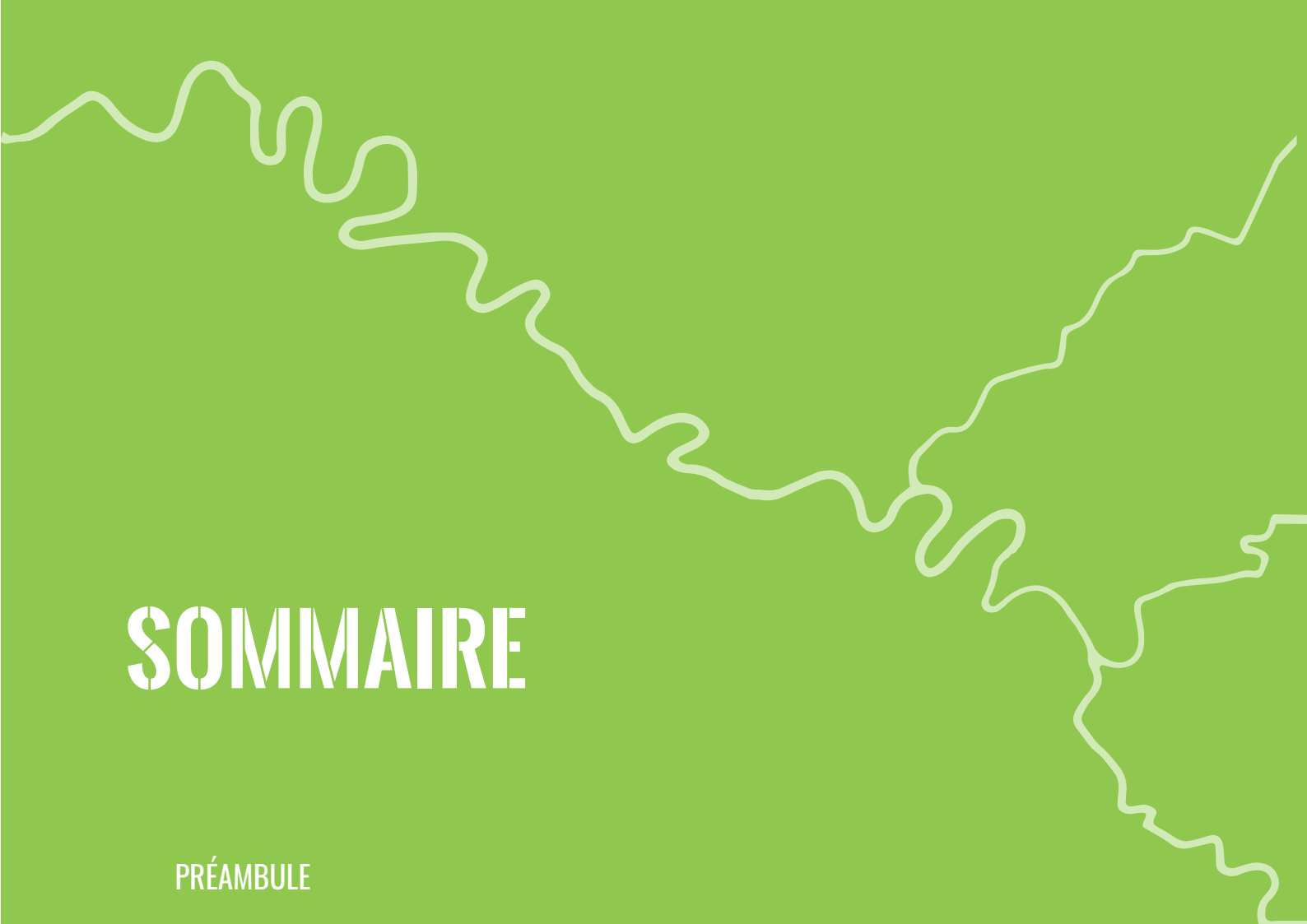
Depuis 2015, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), en partenariat avec l'Agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine (AURH), accompagne l'État et les Régions Normandie et Île-de-France dans leur projet de développement de la vallée de la Seine. Ensemble, ils se mobilisent pour explorer des formes de projet de paysage permettant de faire reconnaître les qualités paysagères "monumentales" de la vallée de la Seine auprès de ses habitants et de les renforcer.

Dans le cadre du Contrat de plan interrégional État-Régions Vallée de la Seine (CPIER), l'ENSP et l'AURH s'engagent dans la construction et l'animation d'un "réseau paysage" regroupant les acteurs de l'aménagement afin de favoriser l'émergence de projets de développement des territoires par le paysage, et ce à toutes les échelles.

Les étudiants de l'ENSP participent chaque année à cette dynamique puisque l'école leur propose, en dernière année de formation, un atelier pédagogique avec pour ambition de proposer des pistes de projets qui prennent en compte l'échelle du fleuve, dans ses dimensions géographiques et dans le temps long.

Suite à un voyage-atelier professionnel proposé dans le Mantois en 2018, les membres du CPIER ont souhaité orienter l'atelier pédagogique de 2019, entre Mantes-la-Jolie et Les Mureaux. Ses objectifs étaient de définir les enjeux de développement du Mantois et de dessiner les perspectives nécessaires à la réinvention de ce territoire de la vallée de la Seine aux portes de la métropole parisienne et de la Normandie.

En réaffirmant le paysage comme le corps et la substance même de l'élaboration de projets conciliateurs et prospectifs, l'équipe pédagogique a montré que l'approche paysagère transversale de ces ateliers pouvait participer à l'émergence d'une vision commune d'un territoire.



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

INTRODUCTION

7

1 | HUIT DÉMARCHES TERRITORIALES

11

1.1 - S'adapter aux amplitudes climatiques de demain

1.5 - Valoriser les atouts de la ville linéaire

1.2 - Révéler les richesses cachées du territoire

1.6 - Accueillir de nouveaux habitants sans étendre la ville

1.3 - Rééquilibrer les liens transversaux et longitudinaux

1.7 - Après les crises, régénérer le territoire

1.4 - Vivre sobrement au temps de l'après-pétrole

1.8 - Recoudre un territoire fragmenté

2 | TROIS STRATÉGIES

21

2.1 - Le ré-ancrage rural du territoire

2.2 - L'intégration dans la dynamique métropolitaine du Grand Paris

2.3 - Le renforcement des complémentarités inter-territoriales

3 | QUATORZE PROJETS

29

REMERCIEMENTS

DES MUREAUX À MANTES AU SEIN DU TERRITOIRE « SEINE-AVAL »

Le site de projet appartient au territoire de Seine-Aval (Grand Paris Seine et Oise) - un « territoire-ville » rassemblant 73 communes, comptant 405 000 habitants et 122 000 emplois et s'étendant sur près de 500 km² autour de la Seine.

La Seine pour fondation rurale et urbaine

La Seine est l'élément géographique fondateur et fédérateur de ce territoire.

Avant l'âge industriel, l'implantation des villes-ponts et des villes-ports a été conditionnée par la morphologie des méandres fluviaux. Les économies villageoises se sont installées en exploitant la complémentarité des terroirs étagés du fond de vallée aux plateaux.

À partir de l'âge industriel, la Seine est devenue un élément de rupture et de distanciation. Le couloir fluvial a été le vecteur d'infrastructures (lignes hautes tensions / gazoduc / voies ferrées et routes / voie d'eau) qui ont une vocation de transit régional plus que de distribution locale. À ces infrastructures de transport ont été associés les programmes industriels spécialisés.

Trois traits hérités : mono-fonctionnalité, dépendance et périurbanisation

Le territoire connaît aujourd'hui une perte de dynamisme liée à la fin d'un cycle historique.

L'économie du territoire a été fondée sur une relative mono-fonctionnalité. Elle est héritée des programmes d'industrialisation et de production énergétique des années 60 et a ainsi été intégrée à l'économie nationale et internationale. Le territoire est depuis plusieurs décennies touché par le déclin industriel dont les récessions passées ont laissé des traces (notamment dans le secteur de l'automobile).

La présence résidentielle sur le territoire est marquée par la périurbanisation. Si de grands programmes de logement ont accompagné l'industrialisation du territoire, la croissance urbaine a depuis les années 70 et 80, pris la forme d'une diffusion massive. La trame urbaine composée d'une grande diversité de villes moyennes et de villages agricoles reste présente et structurante pour le territoire. Ce développement démographique est par ailleurs marqué par de fortes disparités sociales et des modes de vie largement tributaires de l'automobile.

Enfin, le territoire reste dépendant géographiquement et structurellement du centre de Paris pour l'accès aux emplois et services métropolitains car ses fonctions industrielles sont non seulement en crise mais également peu diversifiées.

Introduction

Ces caractéristiques dessinent un certain nombre d'enjeux sociaux, économiques et écologiques pour le territoire : améliorer les conditions de vie des habitants et réparer les fractures sociales et spatiales ; sortir de l'image d'un territoire dortoir, retrouver une attractivité non seulement résidentielle mais également économique et mieux intégrée dans l'économie métropolitaine ; préserver l'équilibre entre ville et nature caractéristique de ce paysage. à cela s'ajoute un défi climatique, qui est celui de tous les territoires mais qui est peut-être ici plus prégnant du fait de cet héritage particulier.

Atouts pour un redéploiement territorial

Le territoire ne manque pas d'atouts pour répondre à ces enjeux.

Sa situation à l'Ouest du Grand Paris et sur l'axe Paris-Rouen-Le Havre, ainsi que son infrastructure industrialo-portuaire, lui offrent la possibilité de réaffirmer un positionnement au cœur d'un système d'échanges régionaux et nationaux. Le projet du nouveau port au débouché du canal Seine Nord ouvre possiblement des perspectives de développement. L'avenir n'est pour autant pas écrit et beaucoup d'incertitudes demeurent quant aux échéances et effets réels de ce grand projet.

Son réseau d'infrastructures (l'A13 mais surtout les réseaux ferroviaires longeant chacune des rives de la Seine) constitue un outil potentiel de restructuration urbaine et de transition vers une mobilité non exclusivement automobile. Le projet du RER E est considéré comme la pièce maîtresse de ce changement qui permettra de renforcer l'intégration du territoire au sein de l'espace métropolitain en améliorant son attractivité économique et résidentielle, la qualité de vie pour ses habitants et l'accessibilité aux pôles de services et d'emplois externes au territoire.

Le territoire récemment constitué en Communauté Urbaine (Grand Paris Seine et Oise) s'emploie à définir le cadre d'un renouveau. Il s'est notamment attaché à la mise au point d'un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) couvrant l'intégralité des 72 communes et donnant le cadre de la structure territoriale de demain.

Hypothèse de l'atelier pédagogique : la Seine outil d'un renouveau territorial ?

L'hypothèse de travail est de considérer la Seine elle-même comme outil de ce renouveau territorial et d'esquisser ainsi un « nouvel âge fluvial ». La Seine comme milieu : un générateur d'écosystèmes gradués se déclinant le long des rives du fleuve ou de ses affluents et dans la profondeur des plaines alluviales et des versants. La Seine comme potentiel de création de valeur : un milieu ressource pour des économies multifonctionnelles (énergie / transport / agriculture...). La Seine comme espace commun et espace à vivre pour tout le territoire de Seine-Aval.

Marion Talagrand



Déroulé de l'atelier

DÉROULÉ ET CHOIX DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Entre septembre et décembre 2019, les étudiants de l'ENSP se sont attachés à sonder le potentiel de transformation du territoire métropolitain de la vallée de la Seine sur un secteur compris entre Mantes et Les Mureaux.

Échelonné sur quatre mois, le travail se nourrit d'une analyse croisée du territoire menée par différents groupes d'étudiants. Dans un premier temps, la dimension économique, le maillage des mobilités mais également les formes urbaines et les structures paysagères ou agricoles ont fait l'objet d'un travail d'inventaire et d'analyse. Ce temps d'appropriation se traduit par l'élaboration d'un Atlas, socle de connaissance pour l'ensemble de l'atelier.

Après deux jours de visites sur le terrain à la rencontre des acteurs du territoire, les étudiants sont invités à formuler une hypothèse de travail. Issu d'une démarche de prospective, cet élément déclencheur les engage dans la phase de projet. Le changement climatique, les mutations sociales et économiques, la crise des énergies fossiles sont autant de prétextes pour tester la résilience du territoire et envisager sa transformation sur le temps long.

Le travail de projet est mené successivement à deux échelles. D'abord à l'échelle du territoire d'étude, des Mureaux à Mantes, par groupes de trois étudiants, puis de manière individuelle à l'échelle 1/25000 ou au 1/10000. L'argumentaire et la logique d'intervention conditionnent le cadrage retenu.

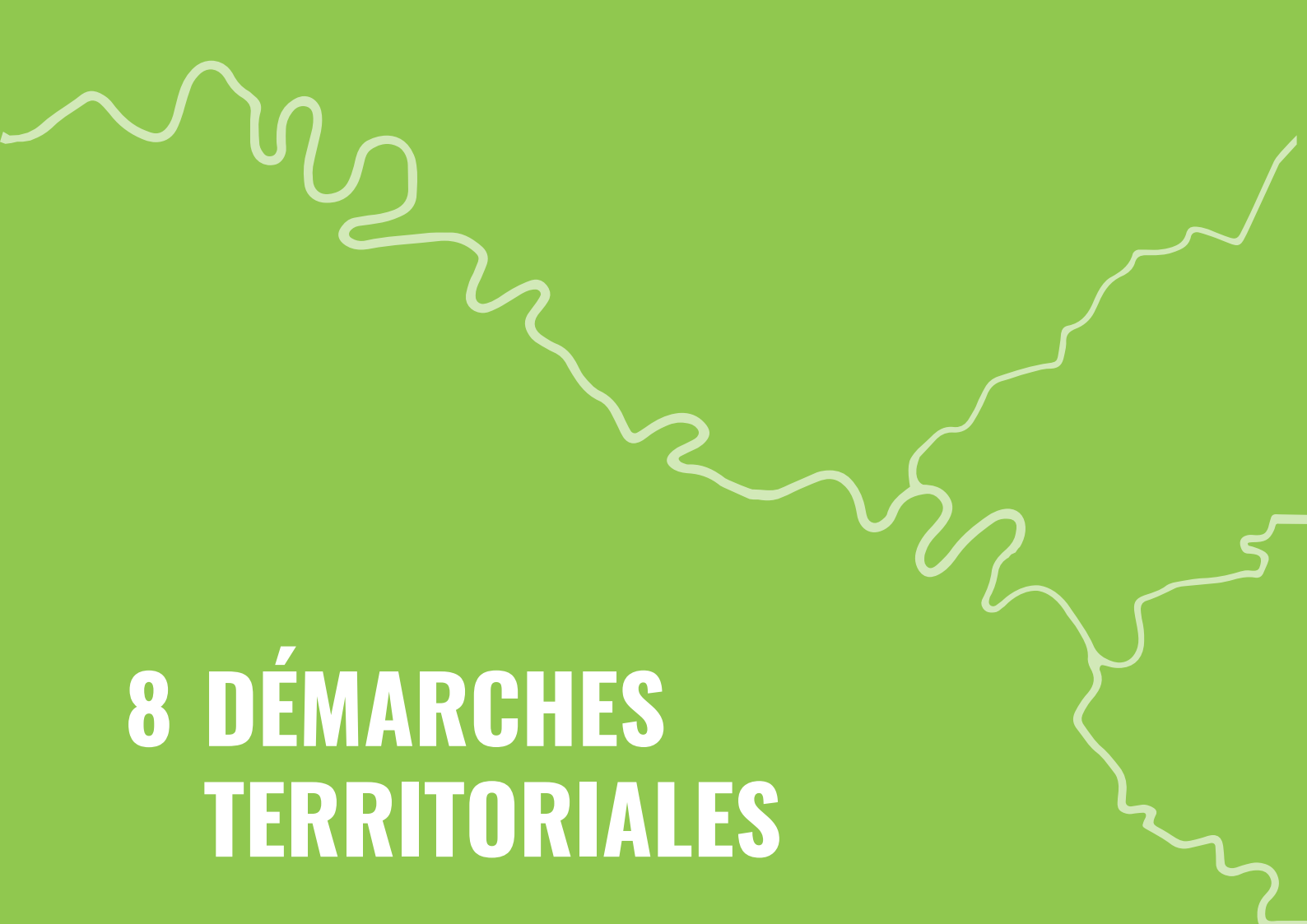
La restitution des travaux des étudiants dans cette plaquette suit la chronologie de l'atelier. Le premier chapitre est consacré aux neuf démarches territoriales engagées par groupes de trois ou quatre étudiants. Le contenu des propositions, les cadrages et la méthode découlent des hypothèses projetuelles initiales. Ainsi la diversité des approches doit être considérée comme un panel de trajectoires possibles pour le territoire. Parfois complémentaires, parfois contradictoires, ces démarches donnent un aperçu des tensions auxquelles le territoire est confronté.

La seconde partie s'attache à révéler des traits de caractères communs entre les différents projets.

Trois grandes séries se dégagent :

- le ré-ancrage rural du territoire ;
- l'intégration dans la dynamique métropolitaine du Grand Paris ;
- le renforcement des complémentarités inter-territoriales.

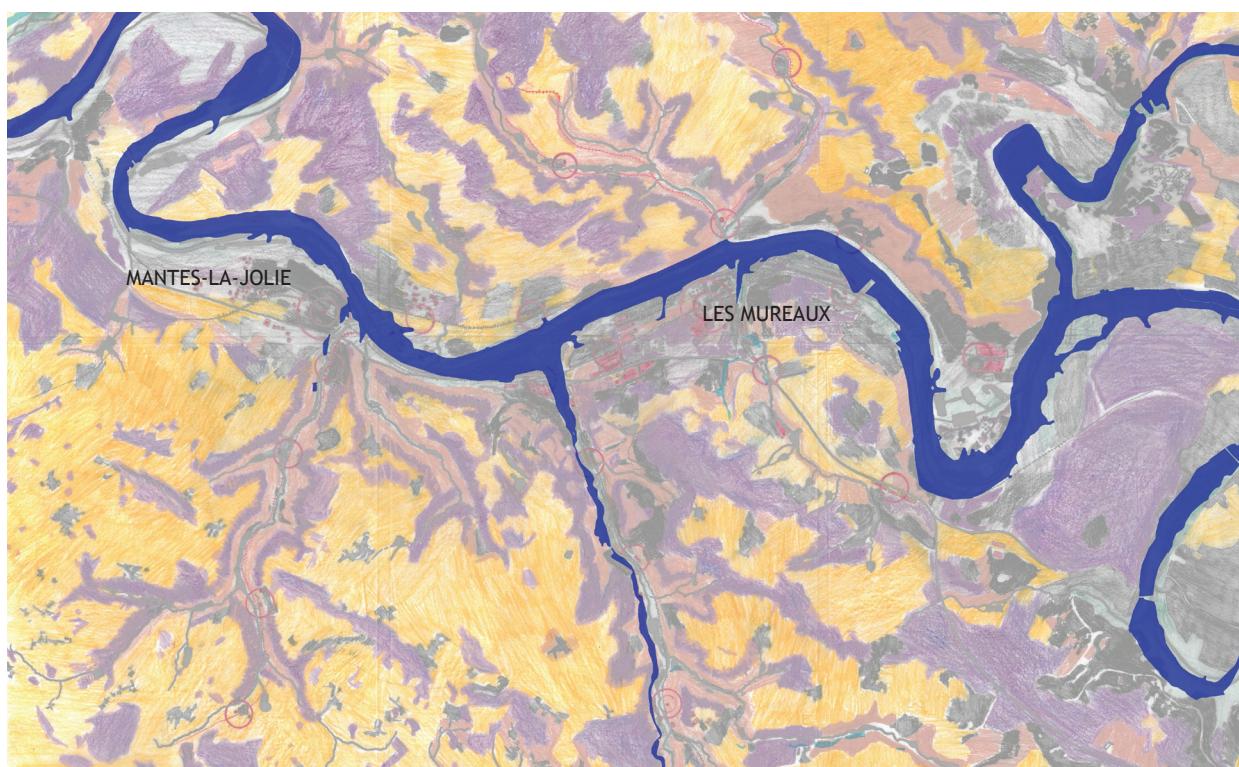
Enfin, le troisième volet de cette synthèse s'attache à l'échelle locale. Le potentiel du paysage et les espaces libres sont envisagés comme vecteur premier de la métamorphose des sites au regard des enjeux précédemment énoncés. Cet échantillonnage du territoire à partir des travaux des étudiants donne un aperçu du caractère opérant de l'approche paysagère sur ces territoires d'entre-deux aux portes de Paris.



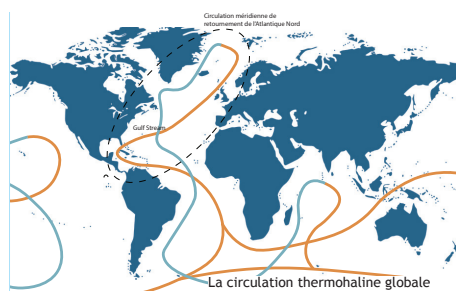
8 DÉMARCHES TERRITORIALES

S'ADAPTER AUX AMPLITUDES CLIMATIQUES DE DEMAIN

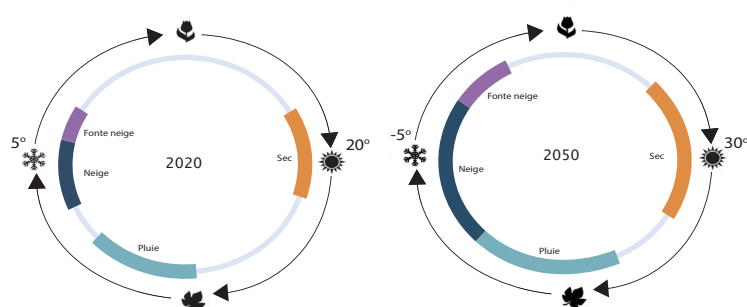
Cette approche prospective du territoire envisage les conséquences de l'évolution du climat. Parmi les scénarios plausibles inventoriés par les scientifiques, celui d'un ralentissement ou d'une inversion du Gulfstream implique de redéfinir sur le temps long notre rapport au site. L'alternance d'un hiver plus rigoureux et d'un été sec et chaud interroge sur les pratiques culturelles actuelles et sur notre capacité à accompagner une transition vers un modèle agricole plus robuste et plus résilient. Les amplitudes climatiques et la récurrence des phénomènes exceptionnels (inondations, sécheresses, fontes accélérées des neiges) invitent à se saisir de la question du risque pour redéfinir notre rapport au fleuve.



L'eau et la géologie des sols comme structure du territoire



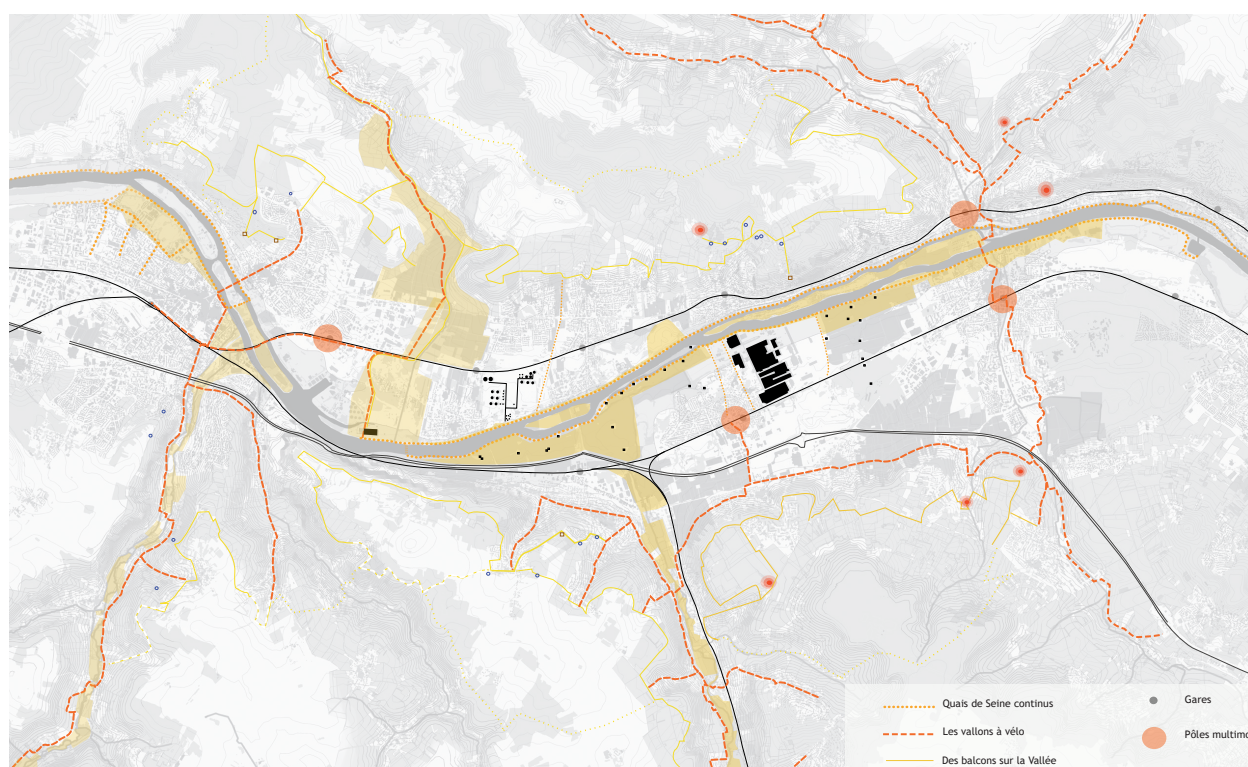
La circulation thermohaline globale



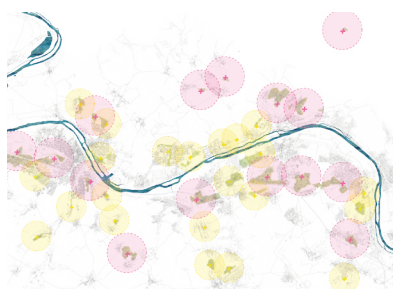
Anticiper une évolution globale des températures

RÉVÉLER LES RICHESSES CACHÉES DU TERRITOIRE

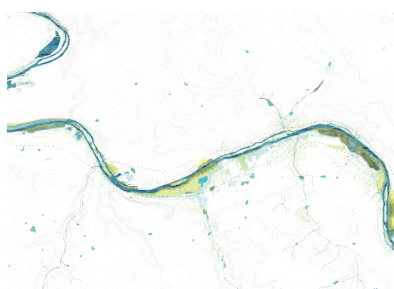
Le projet s'appuie sur le potentiel économique et la diversité des ressources du territoire. Il cherche à concilier vocation métropolitaine et mise en valeur des productions locales. Sur le plateau, les fermes et le réseau de points de vente fait contrepoint aux grandes emprises économiques implantées dans la vallée. L'articulation des réalités locales et métropolitaines passe par le déploiement d'un maillage d'espaces publics à l'échelle du territoire. La valorisation du lit inondable de la Seine et l'instauration d'un maillage de mobilités douces le long des affluents sont les deux leviers identifiés pour la valorisation du site.



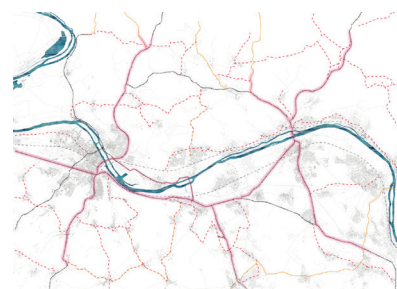
Le maillage des espaces publics comme ossature du projet



Comment transmettre les terroirs ?



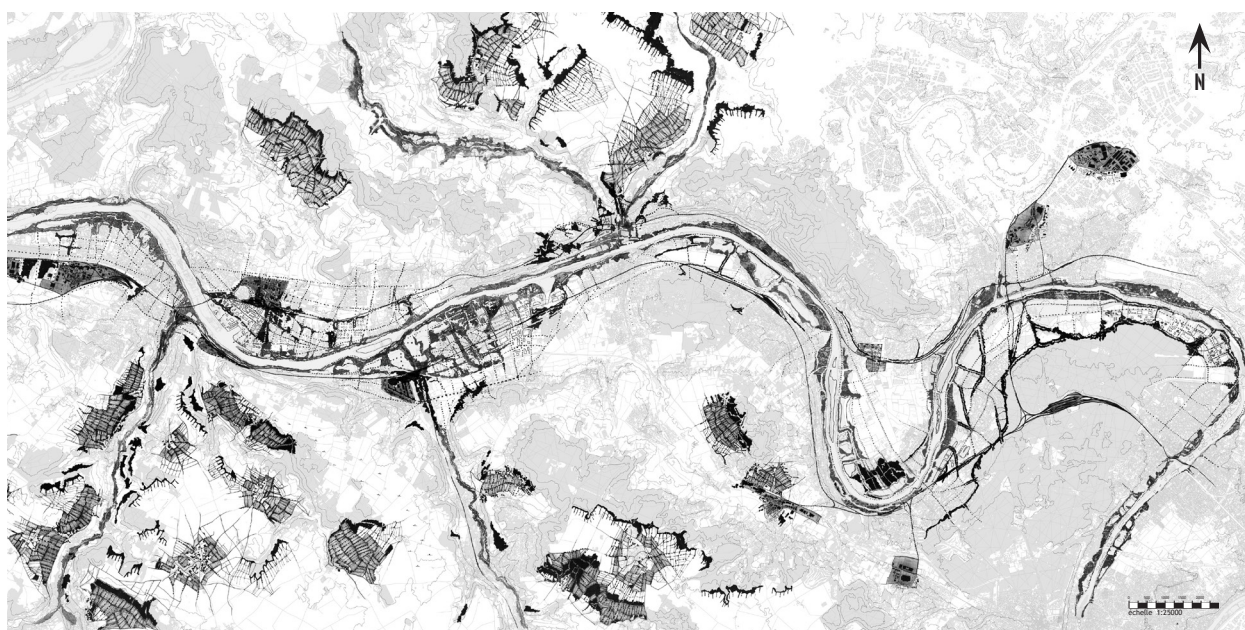
Quelle résilience pour la vallée ?



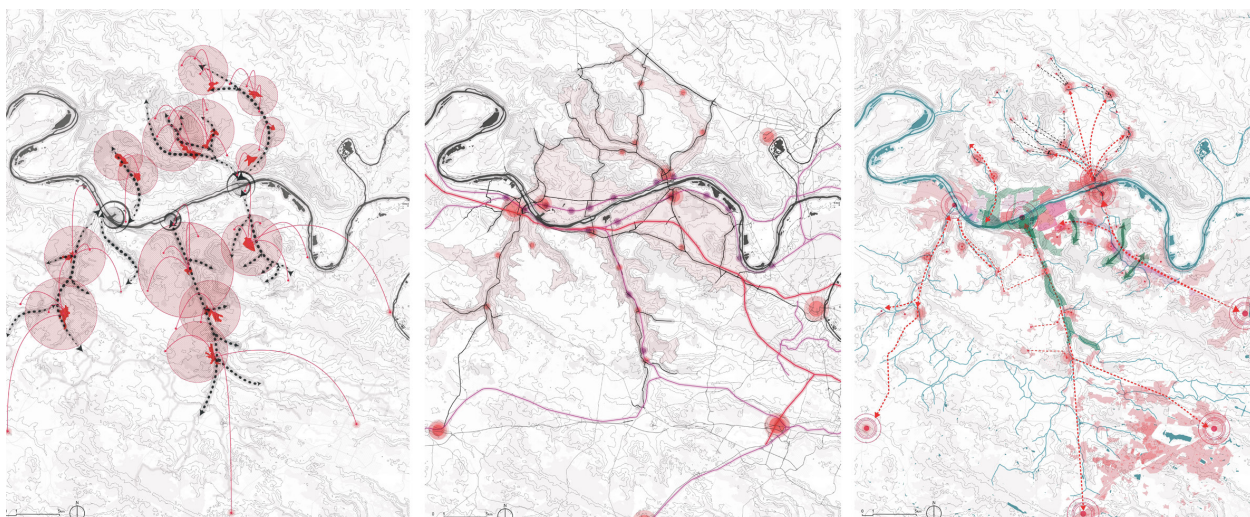
Quel maillage de mobilités douces ?

RÉÉQUILIBRER LES LIENS TRANSVERSAUX ET LONGITUDINAUX

Le lit mineur de la Seine est encadré par une série d'infrastructures routières et ferroviaires qui entravent la fluidité des échanges et la relation au fleuve. Partant de ce constat, ce projet s'appuie sur la structure des affluents pour conforter le lien puissant qui relie la Seine, les vallons et les plateaux. Le maillage hydrographique transversal au fleuve sert de matrice au projet de paysage. L'attractivité de l'axe Seine remonte par capillarité, s'étend aux vallons et permet d'améliorer la desserte du plateau. À l'échelle locale, le territoire est structuré par cette logique de bassins versants transversaux. La trame paysagère et la hiérarchie des mobilités se renforcent mutuellement dans une organisation en arêtes de poisson qui caractérise le territoire.



Révéler la richesse du paysage par la structure des vallons transversaux



Lire et articuler les confluences

VIVRE SOBREMENT AU TEMPS DE L'APRÈS-PÉTROLE

Ce projet interroge de manière transversale les incidences de l'augmentation de plus de trois degrés de la température, et celles de l'évolution du coût de l'énergie sur le territoire. Quatre axes de projet sont approfondis dans cette perspective. La restitution d'une maille forestière continue le long des coteaux contribue à la régulation du climat. Les ouvertures sur le paysage du fleuve et des affluents sont répertoriées, sanctuarisées sans obérer les développements urbains qui viennent s'implanter sur les franges des périmètres déjà imperméabilisés. Sur les plateaux, les productions agricoles sont diversifiées et tiennent compte des spécificités des sols, de l'exposition et de la ressource en eau. Enfin, le maillage des transports publics est complété pour desservir les vallons et les plateaux à partir des principales gares implantées le long de la Seine.



La maille forestière, la ville, l'agriculture et les mobilités comme ossature territoriale

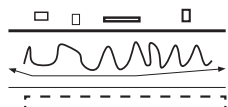
VALORISER LES ATOUTS DE LA VILLE LINÉAIRE

Cette proposition s'appuie sur une lecture attentive de la structure paysagère de la vallée de la Seine et de la répartition des grandes fonctions métropolitaines. Les infrastructures implantées parallèlement au fleuve, les grandes emprises industrielles dans une position de bord à quai et les quartiers d'habitat implantés en retrait interdisent l'accès à l'eau. Le projet prend acte de cette organisation en bandes successives et exploite les interstices. Un grand parc fluvial ramifié occupe le cœur de la vallée et se déploie dans la profondeur le long des vallons. La ville linéaire se redensifie sur elle-même en s'appuyant sur la récurrence des doublons urbains de part et d'autre du fleuve. Dernier levier de transformation proposé, la structure forestière se déploie dans la pente à partir des coteaux boisés existants pour ouvrir de nouvelles continuités transversales.

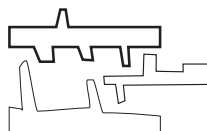
1 FRAGMENTATIONS
(AUJOURD'HUI)



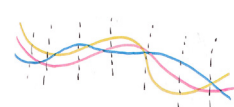
2 VILLE LINÉAIRE
(STRUCTURE EXISTANTE À RÉVÉLER)



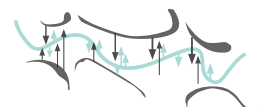
3 DILATATION (RECHERCHE)



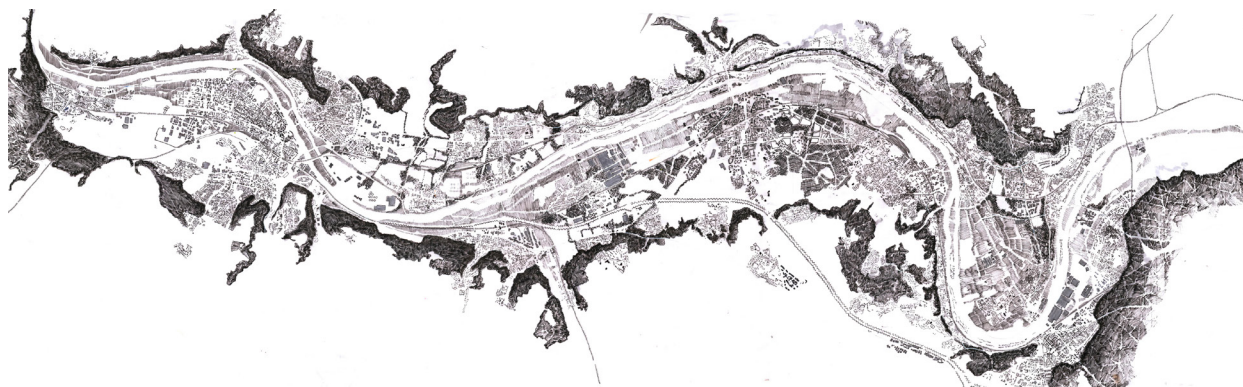
4 VILLE RUBANS
(RENCONTRER LA GÉOGRAPHIE)



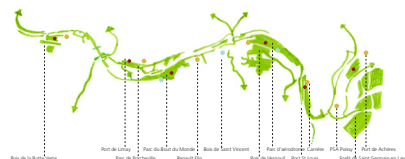
5 RELIER LES COTEAUX (PROJET)



Stratégie pour la mise en application du projet



Une structure en trois rubans



1- Jardin fluvial de la Seine



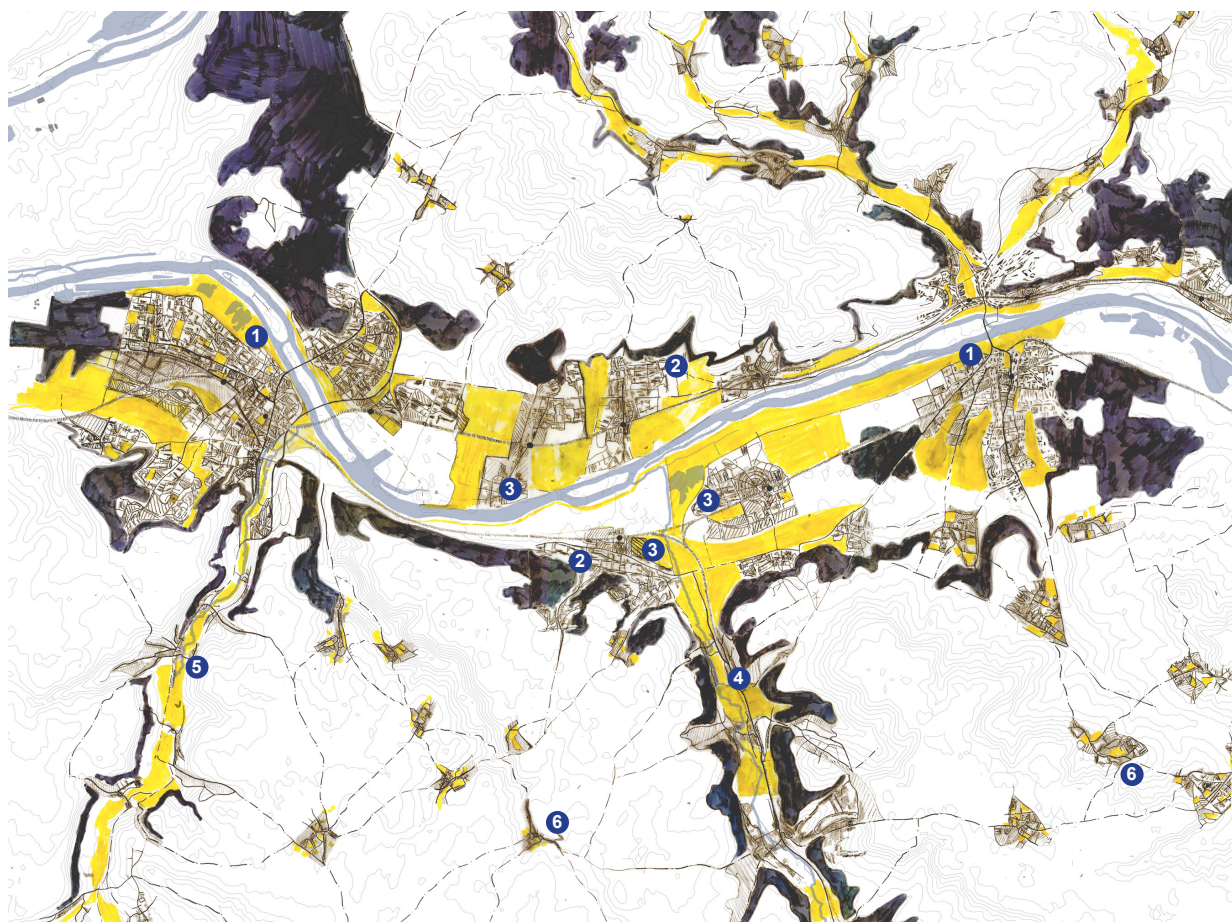
2- La ville linéaire



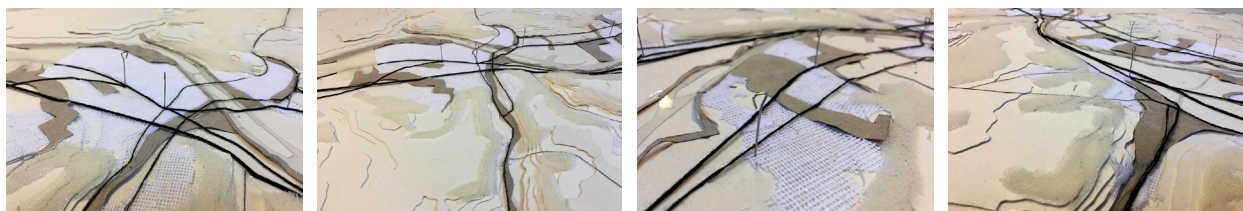
3- Les boisements

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS SANS ÉTENDRE LA VILLE

Bien desservi par les transports en commun, le territoire de Mantes-la-Jolie aux Mureaux est soumis à une forte pression liée à l'attractivité de la métropole parisienne. Dans une perspective de raréfaction du foncier et de prise en compte grandissante des enjeux paysagers et écologiques (ZAN, maintien de la perméabilité des sols, préservation du paysage fluvial), le projet fixe les conditions d'une densification de l'habitat à partir des périmètres déjà construits. Une projection à + 100 000 habitants sert de fil conducteur à la réflexion. Autour des pôles urbains déjà constitués de Mantes, Les Mureaux, Gargenville et Aubergenville, le projet s'attache à fixer les règles de densification à proximité des gares et à identifier les tissus lâches et les dents creuses susceptibles de muter. Dans le même temps, les espaces ouverts perméables sont sanctuarisés et les franges urbaines requalifiées.



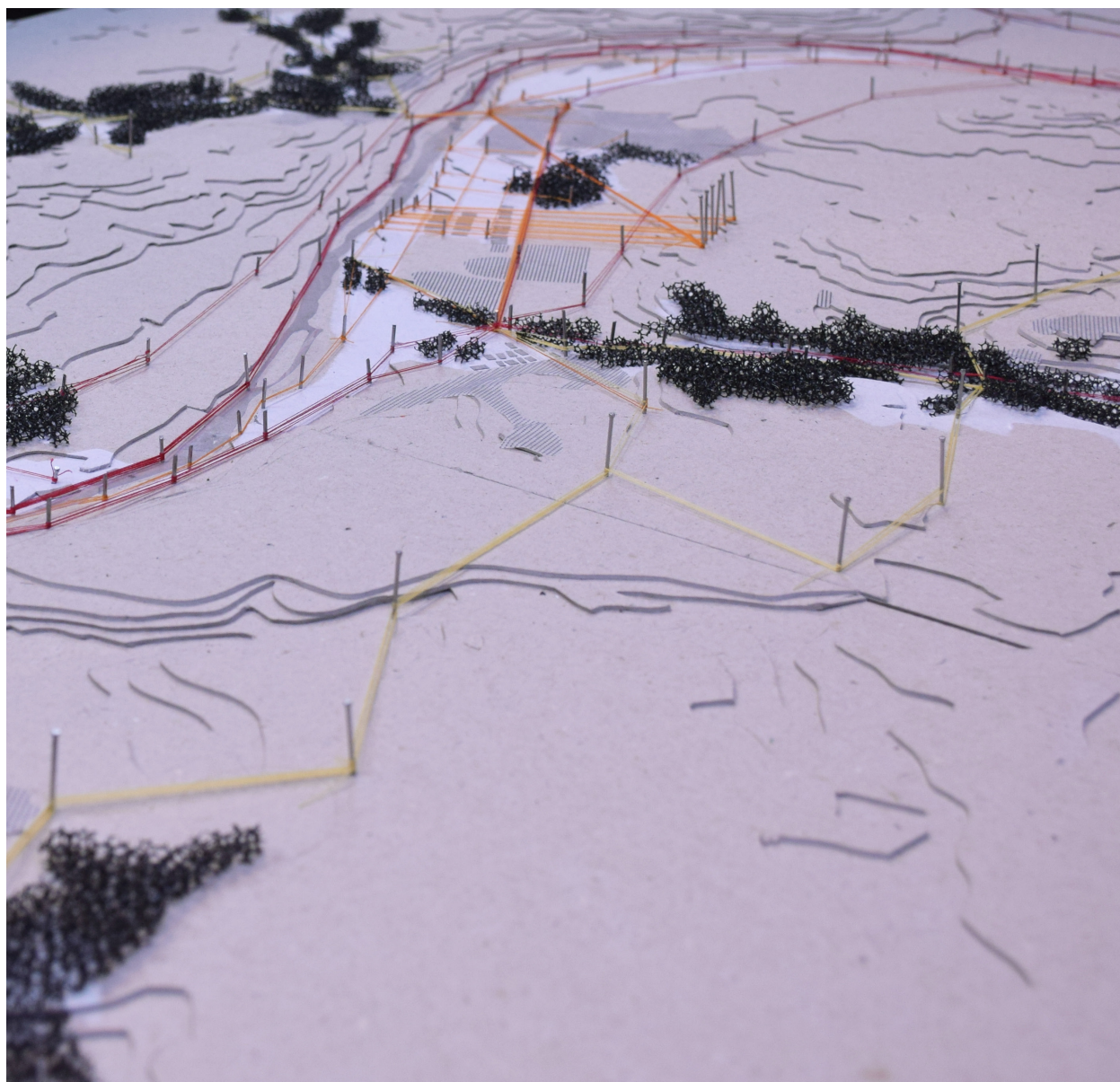
Les structures urbaines d'un territoire en transition



Travail en maquette autour de l'évolution de la morphologie urbaine à enveloppe constante

APRÈS LES CRISES, RÉGÉNÉRER LE TERRITOIRE

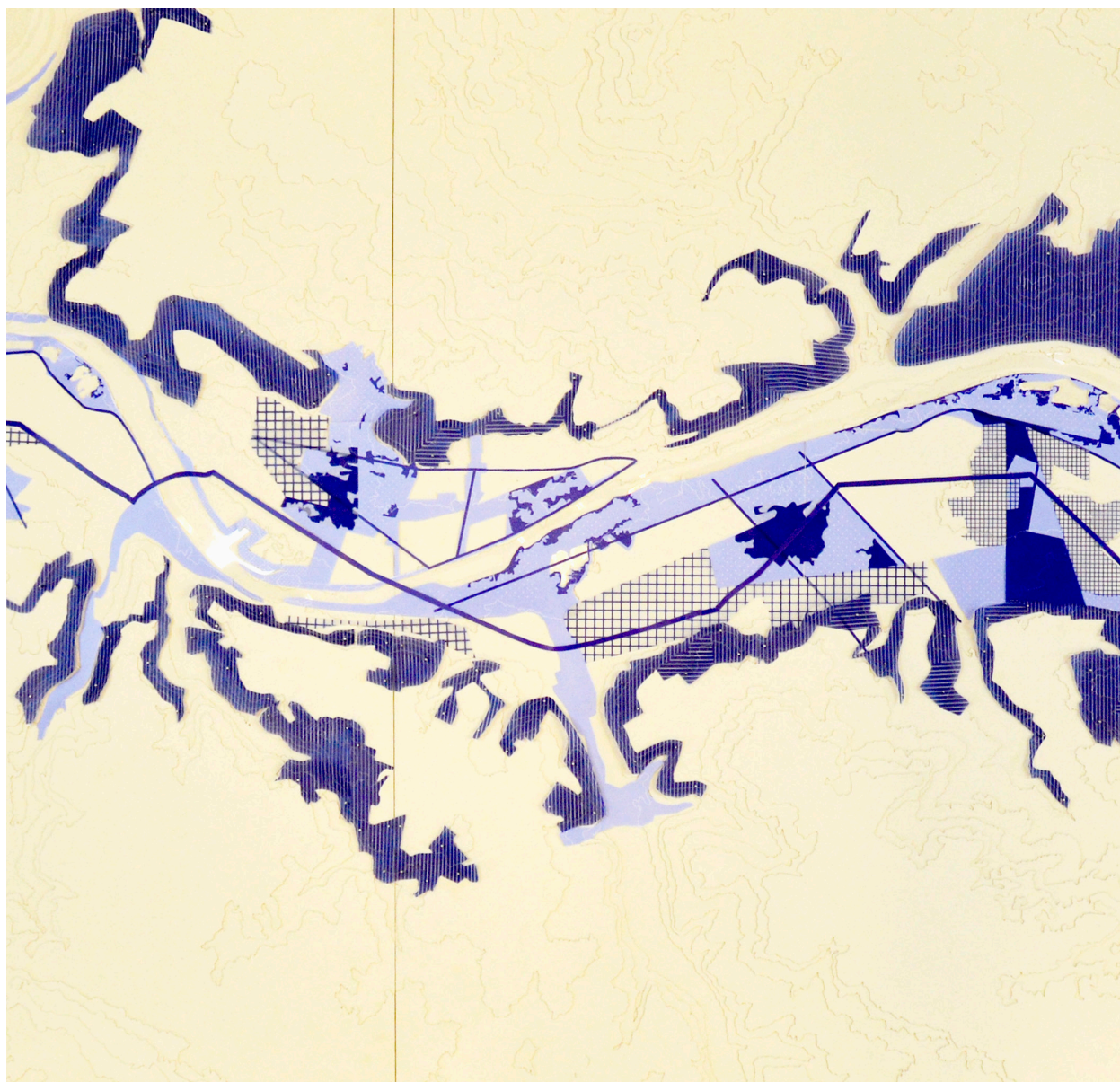
La structuration de l'activité économique est ici placée au cœur de la réflexion. La dissémination de l'industrie au sein du territoire est la résultante de différentes logiques d'implantation : développement de l'artisanat dans les faubourgs des principaux centres urbains, implantation de l'industrie textile le long des affluents, développement des secteurs industriels le long du fleuve entre le rail et le bord à quai, et sur les nœuds autoroutiers sur le plateau. La proposition identifie les potentiels de régénération de cette activité industrielle sur site. Trois secteurs prioritaires sont identifiés : les clairières de la Mauldre, les grandes plaines de Seine et l'arc de Limay.



S'appuyer sur les industries et les zones d'activités de la vallée pour envisager la transformation du territoire

RECOUDRE UN TERRITOIRE FRAGMENTÉ

Le projet Eole et le percement du Canal Seine-Nord Europe contribuent à la valorisation du territoire et à son attractivité industrielle. Cette proposition dessine les contours de ces nouveaux secteurs productifs à l'échelle de la vallée. Une première intervention vise à renforcer la structure des coteaux boisés pour amplifier le paysage de la Seine et cadrer les vues. Le second principe proposé repose sur un tracé urbain fédérateur positionné dans l'intrado des méandres, alternativement sur la rive droite et la rive gauche de la Seine. Cette dorsale urbaine agrège les développements urbains et améliore les jonctions. Le troisième principe, pour finir, vise à ré-adresser les villes sur l'eau en s'appuyant sur le lit majeur de la Seine et de ses affluents.



Un système de parc structuré par l'aggrégation des espaces ouverts de la vallée de la Seine



3 STRATÉGIES

LE RÉ-ANCRAGE RURAL DU TERRITOIRE

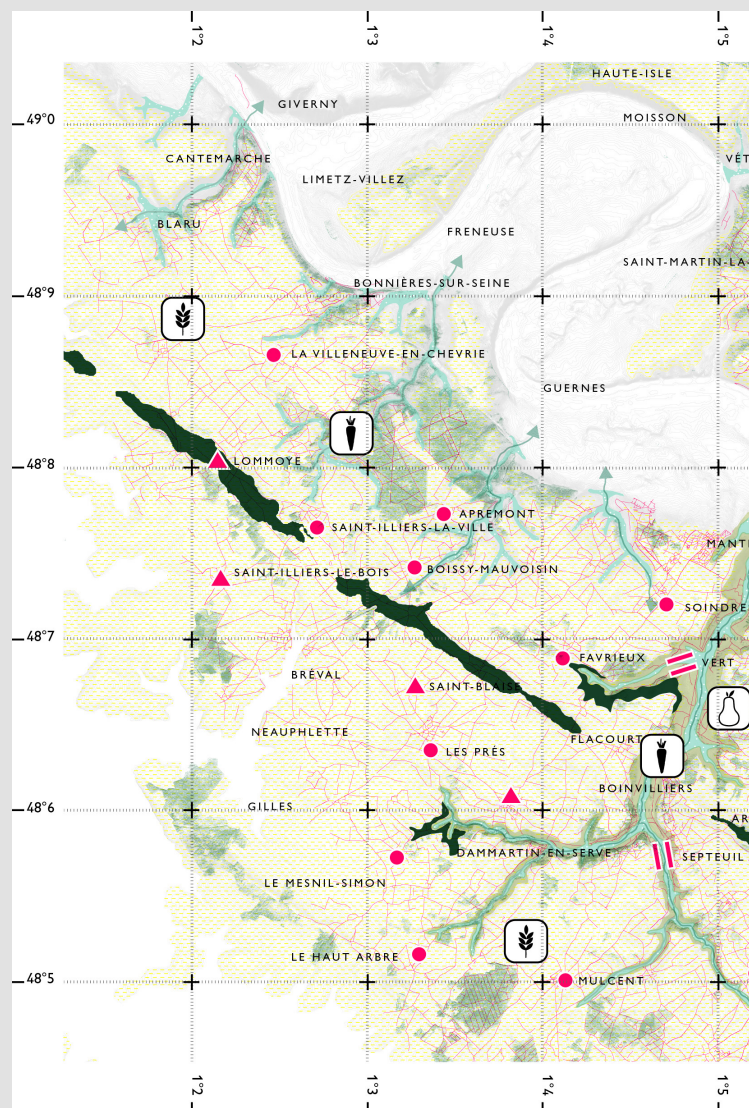
Parmi les huit projets développés par les étudiants, trois d'entre eux mettent l'accent sur les ressources présentes sur le site. Les cultures, les boisements, l'eau et les capacités productives des sols offrent de nouvelles perspectives de développement à l'échelle locale. Fondées sur le **potentiel agronomique du site**, ces projections réactivent un héritage rural propre au bassin parisien. Sur le temps long, l'hypothèse d'une campagne diversifiée et productive s'accompagne d'une amélioration et d'une **diversification des milieux**. Par essence, ces projections envisagent un dynamisme axé sur les ressources naturelles et une émancipation vis-à-vis des grands axes de communication de la métropole. Le plateau agricole rythmé par l'arborescence des affluents de la Seine devient le cœur du projet de territoire.

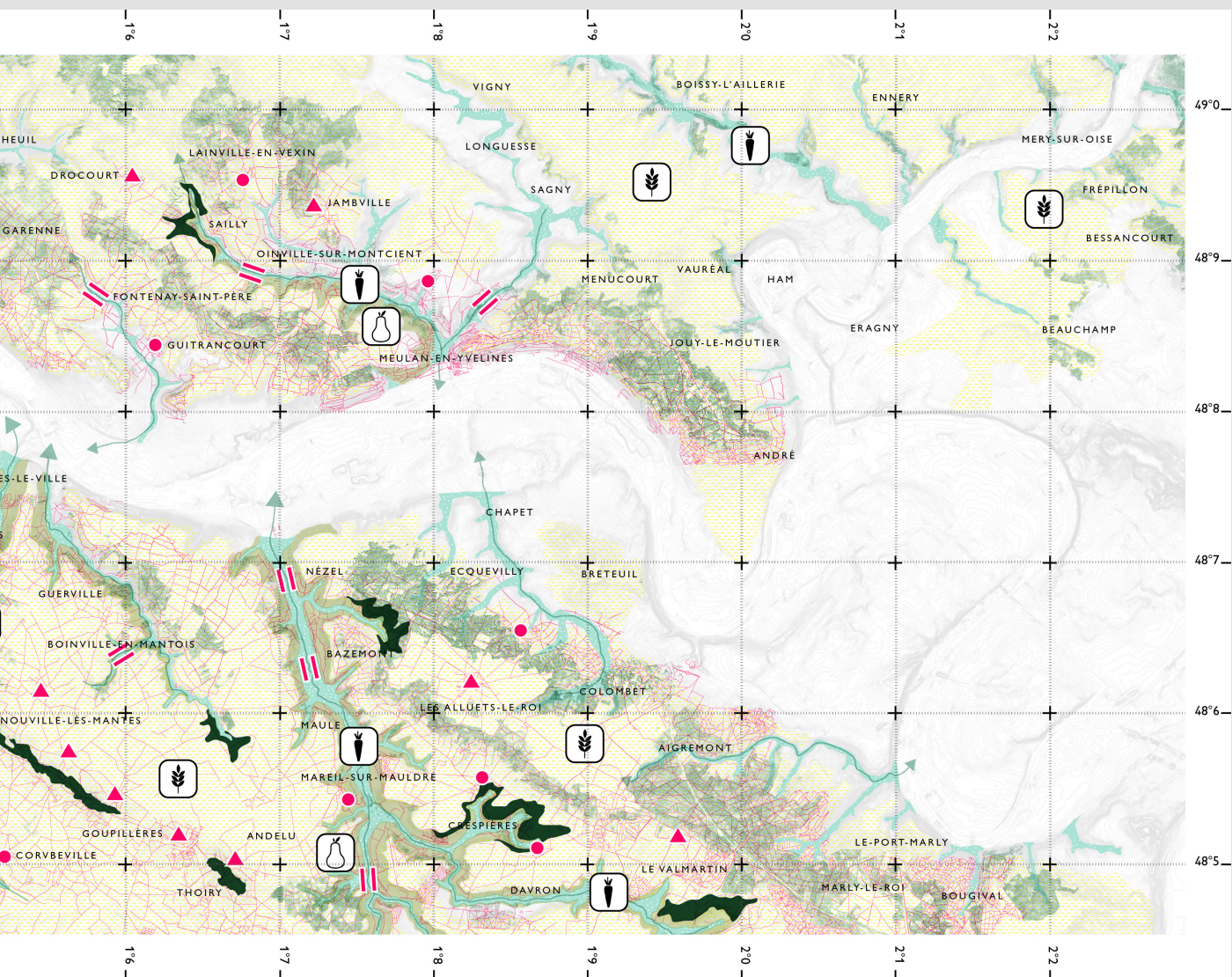
Les travaux développés par groupe laissent transparaître trois constantes :

- Une réévaluation du potentiel agricole du territoire au regard des différentes situations géographiques. L'évolution du climat, l'épuisement des sols, la structuration de chaînes de productions complètes sur place (production / transformation / consommation) en sont les principaux moteurs. Le socle géographique et paysager est la figure centrale de cette métamorphose territoriale.

- Un travail de **renaturation et d'amélioration globale de la qualité de l'eau, des sols et de l'air**. Cette ambition paysagère se traduit par la restauration d'un accès au fleuve et à ses affluents. La résorption des pollutions, l'amélioration des milieux et de la qualité agronomique du substrat implique de mettre en place des processus opérant sur le temps long : filtration, phytoremédiation, assolements, etc.

- Une **réflexion sur les répercussions d'une transition écologique, climatique et énergétique** en lien avec les évolutions structurelles de l'environnement. Ainsi, des paramètres comme l'élévation moyenne de la température, la rareté de la ressource en eau ou l'augmentation des épisodes climatiques extrêmes deviennent des éléments déclencheurs du projet.





Une dynamique portée par la métamorphose des plateaux et des vallons transversaux

PROMOUVOIR LA POLYCLTURE : UNE PRODUCTION ADAPTÉE AUX PARTICULARITÉS TOPOGRAPHIQUES, PÉDOLOGIQUES ET CLIMATIQUES

-  Céréali-culture des plateaux
-  Arboriculture des coteaux
-  Maraîchage des plaines alluviales
-  Développer l'agroforesterie en tête de vallon

S'APPUYER SUR LE MAILLAGE HYDROGRAPHIQUE : L'EAU COMME ARMATURE TERRITORIALE

-  Corridor écologique (trame bleue)
-  Créer des voies douces le long des cours d'eau
-  Topographie des vallées : des continuités physiques naturelles sur lesquelles s'appuyer

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI S'APPUIE SUR LA SPÉCIALISATION DES BOURGS

-  Bourgs agricoles implantés sur les plateaux
-  Bourgs implantés en tête de vallon
-  Bourgs implantés dans les vallées
-  Réseau des chemins agricoles

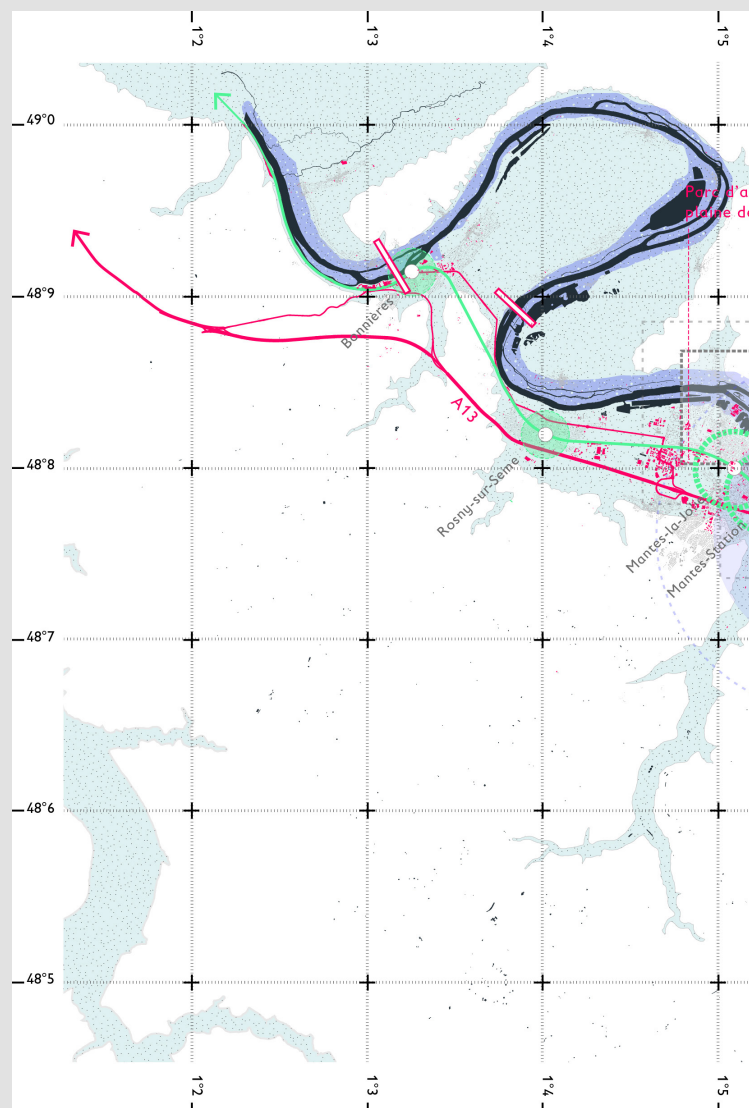
L'INTÉGRATION DANS LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE DU GRAND-PARIS

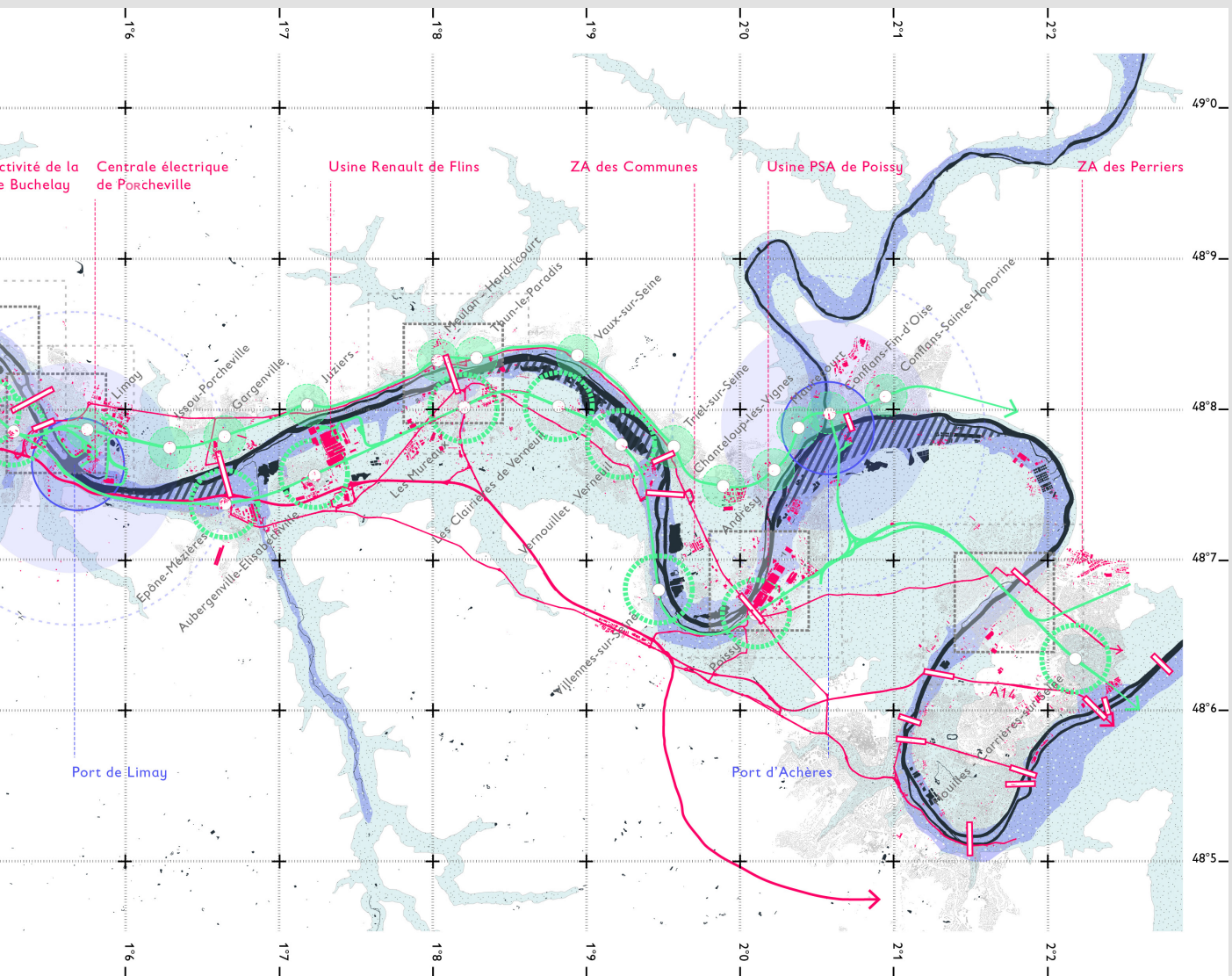
L'axe de la vallée de la Seine est ici la figure centrale du projet de territoire. La densité du maillage des transports en commun et les grandes infrastructures routières et ferroviaires encadrent la Seine au sud et donnent à cette colonne vertébrale sa morphologie spécifique. Si l'implantation de la ligne de chemin de fer en rive gauche de la Seine sur cette séquence a conduit à un développement urbain asymétrique, la trame des infrastructures dessine un **système continu, interconnecté et hiérarchisé**. La densité du tissu industriel et la récurrence des **doublons urbains de part et d'autre du fleuve** au droit des lignes de pont historiques sont autant de leviers pour faire projet.

Unifié par une desserte commune (autoroute A13, future LNP), l'axe de la Seine est également structuré par un paysage qui présente des **réurrences fortes**. Les **coteaux boisés** bordent la vallée de la Seine au nord et au sud, ils structurent le cadre géographique et délimitent l'unité de lieu. Aux forêts domaniales implantées sur les terrasses alluviales dans l'intrado des méandres s'opposent la finesse des coteaux boisés, plus récents et positionnés à l'extérieur. Au centre du dispositif, la dimension du **lit majeur du fleuve** se traduit par un recul de l'urbanisation par rapport aux quais. Côté Seine, entre les deux bourrelets alluviaux, une **alternance d'industries, de peupleraies et de prés inondables** rythme le parcours.

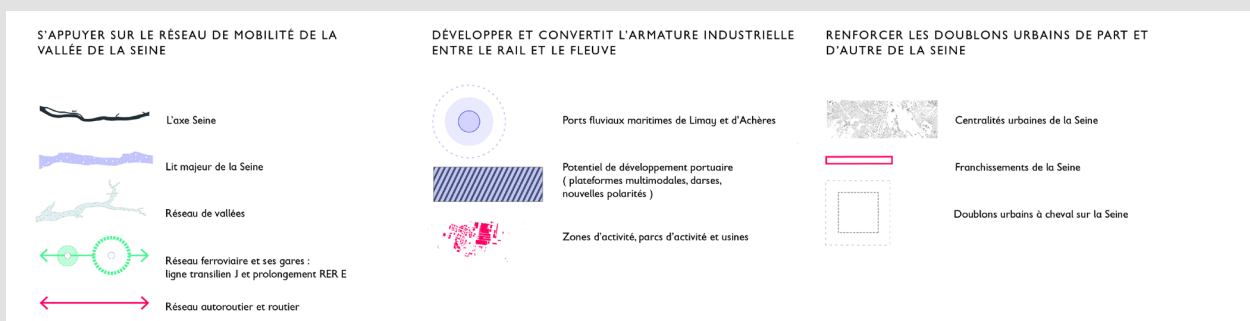
Les projets développés par les étudiants prennent appui sur un triple constat issu de leur analyse du terrain :

- la **métamorphose de la structure industrielle du territoire** au regard des enjeux contemporains : augmentation du coût de l'énergie, redéfinition des filières d'approvisionnement, travail en réseau, ouverture sur le paysage.
- la **fin annoncée des énergies carbonées** et son incidence sur le tissu productif, le transport et le maillage des mobilités.
- le « **recyclage** » des **grands sites industriels** avec une attention spécifique au traitement de la qualité des sols et la réouverture des sites au public.





La vallée de la Seine : un axe du développement métropolitain qui concentre les initiatives sur le territoire

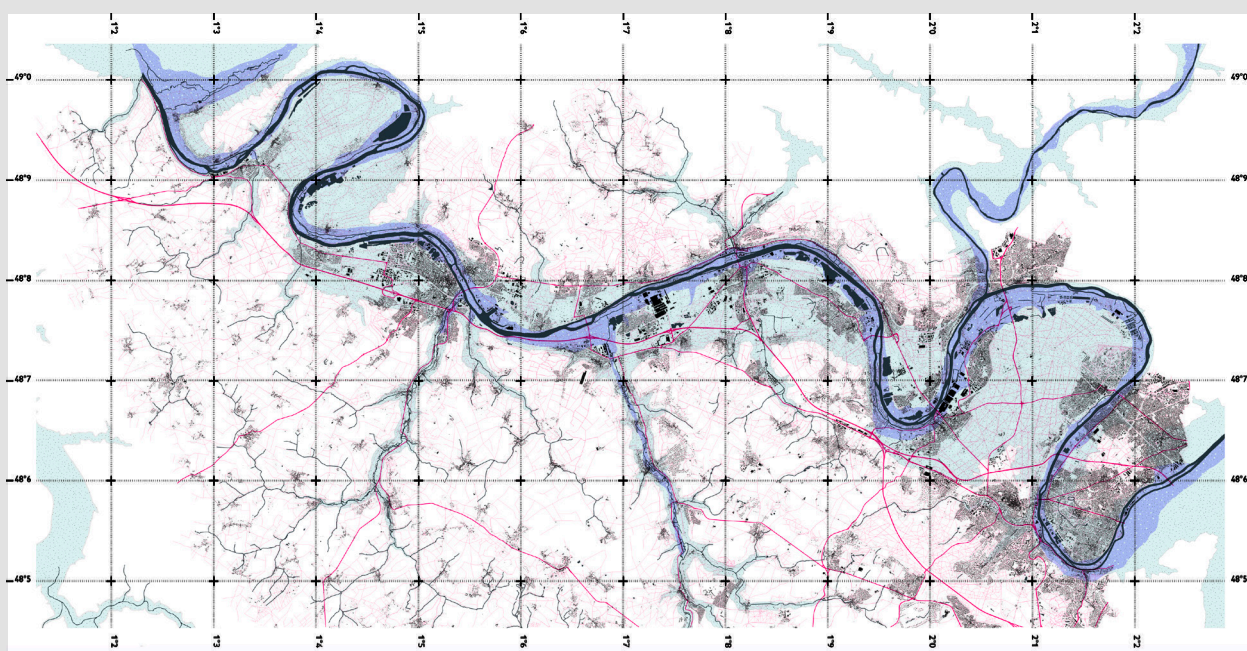


LE RENFORCEMENT DES COMPLÉMENTARITÉS INTER-TERRITORIALES

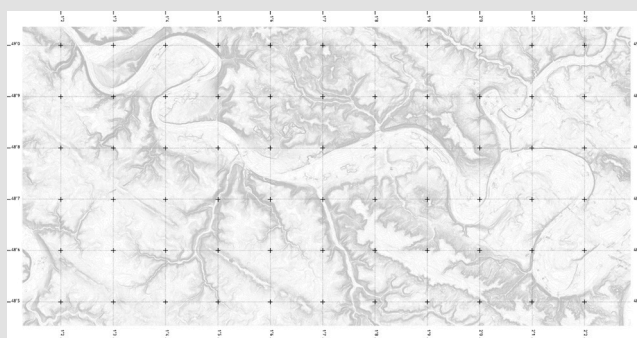
Cette dernière catégorie de projet s'attache à déployer une **nouvelle cohérence spatiale** à partir de la structure héritée.

Trois approches se sont dégagées :

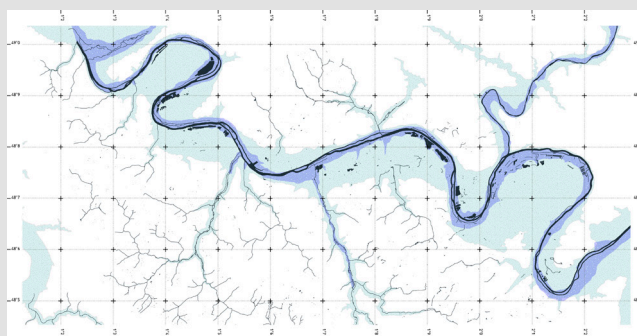
- le **renforcement de liens longitudinaux**, parallèles à la Seine, qui mettent en tension secteurs industriels et productifs et secteurs habités au-delà du zonage préexistant.
- le **confortement de la trame hydraulique transversale** ancrée sur les affluents et les talwegs et susceptible d'améliorer la liaison vallée - vallons - plateaux.
- un **maillage à l'échelle du territoire** construit à partir des chemins vicinaux et du petit patrimoine qu'il soit rural ou trace de l'activité industrielle ancienne du territoire.



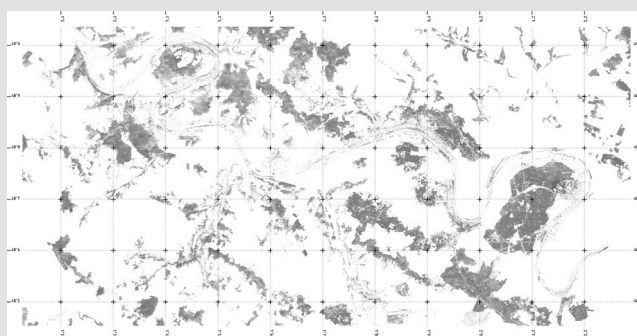
Quelle armature pour développer le maillage territorial et résorber les fractures ?



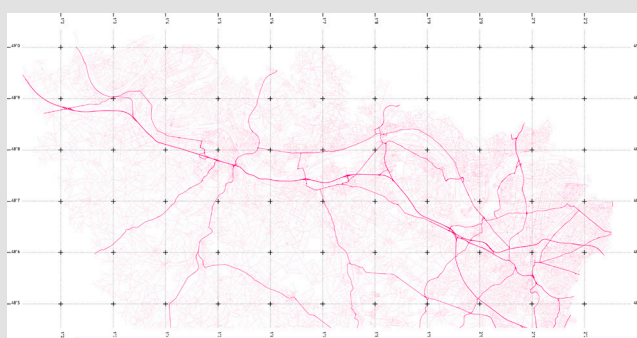
1 - le relief



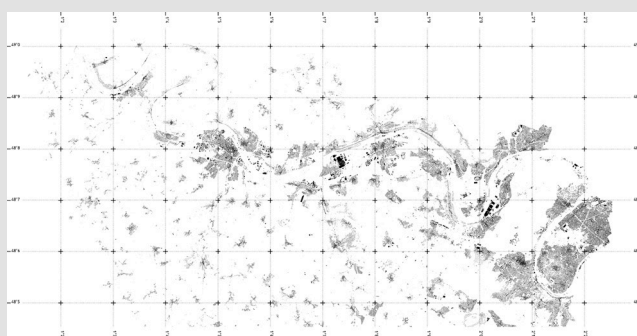
2 - l'hydrographie



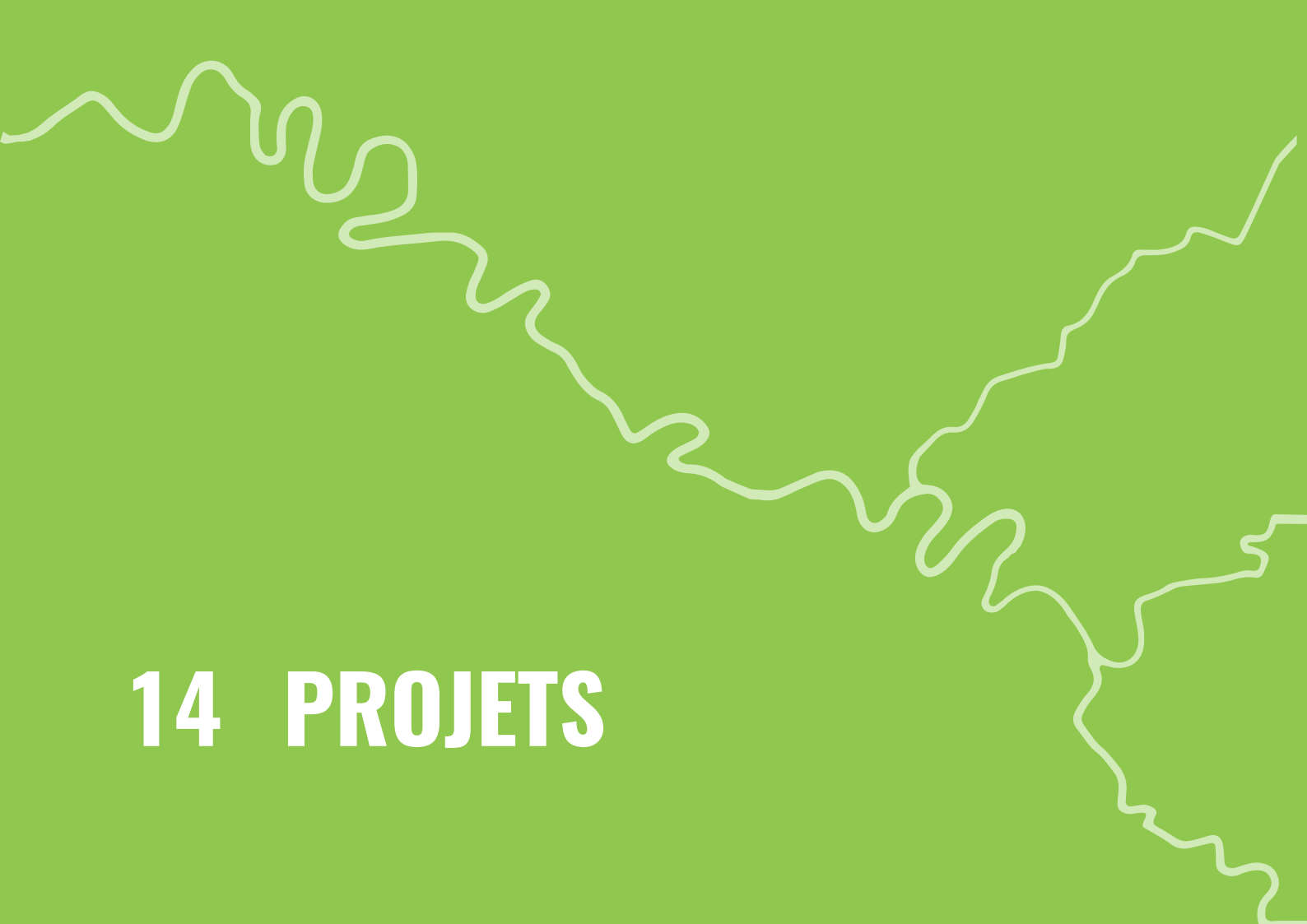
3 - les forêts et les bois



4 - le maillage viaire



5 - les développements urbains

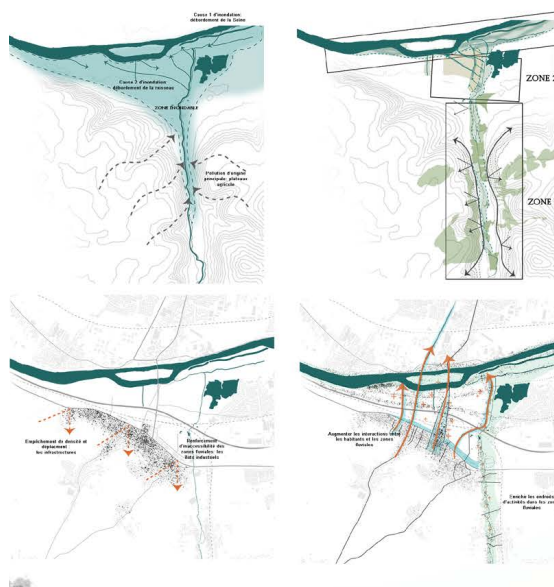


14 PROJETS

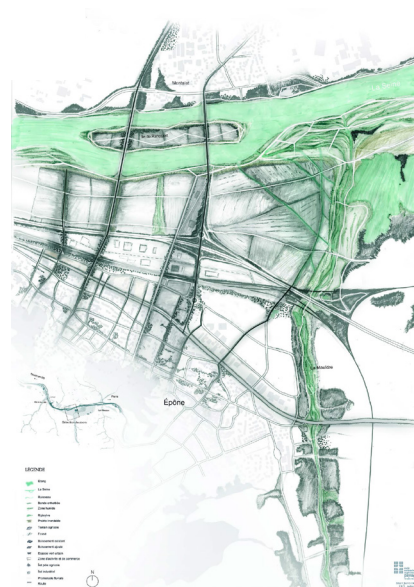
RÉGÉNÉRATION DES MILIEUX VIVANTS EN CONFLUENCE MAULDRE-SEINE

Shan Jiang

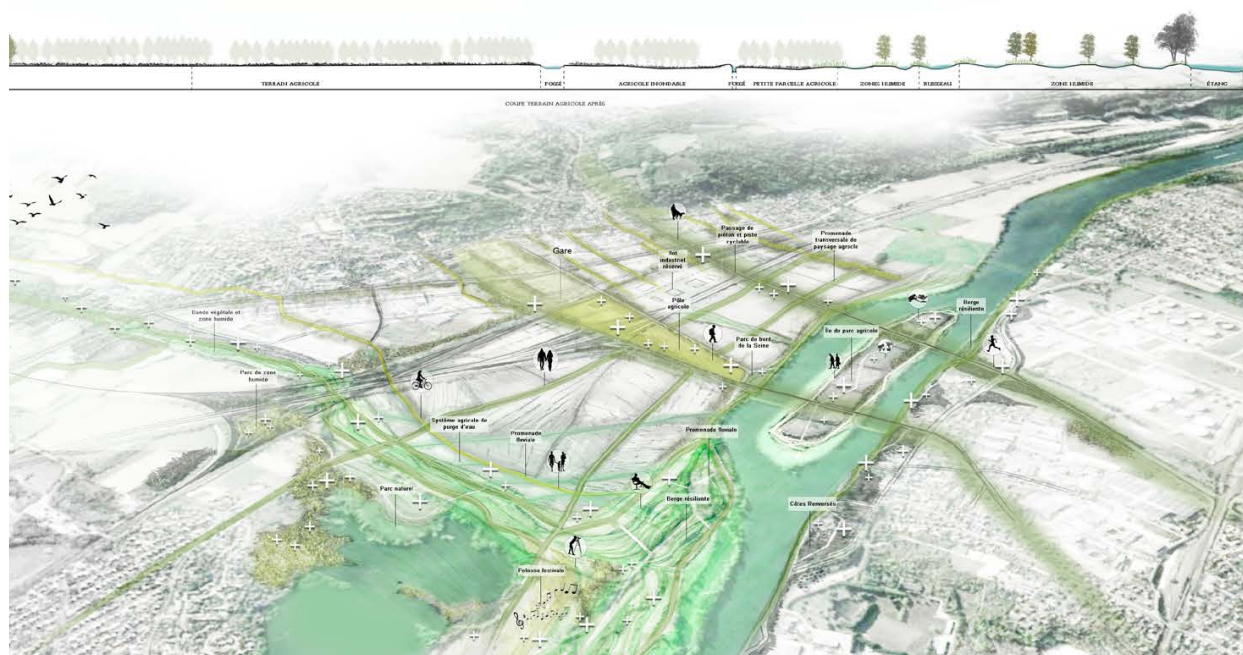
Ce travail s'appuie sur le maillage hydrographique comme vecteur de régénération territoriale. La vallée de la Mauldre et les talwegs secondaires structurent une armature paysagère et écologique transversale à la Seine. Cette stratégie de renaturation contribue à l'amélioration de la qualité des sols et de l'eau. Dans le même temps, un réseau de cheminement piétons et cyclables renforce le lien entre le lit majeur du fleuve et les plateaux limitrophes. Cette mécanique enclenche un retournement des territoires sur l'eau.



Les structures géographiques, paysagères et urbaines à l'échelle de la confluence Mauldre - Seine



Un territoire adressé sur la Seine

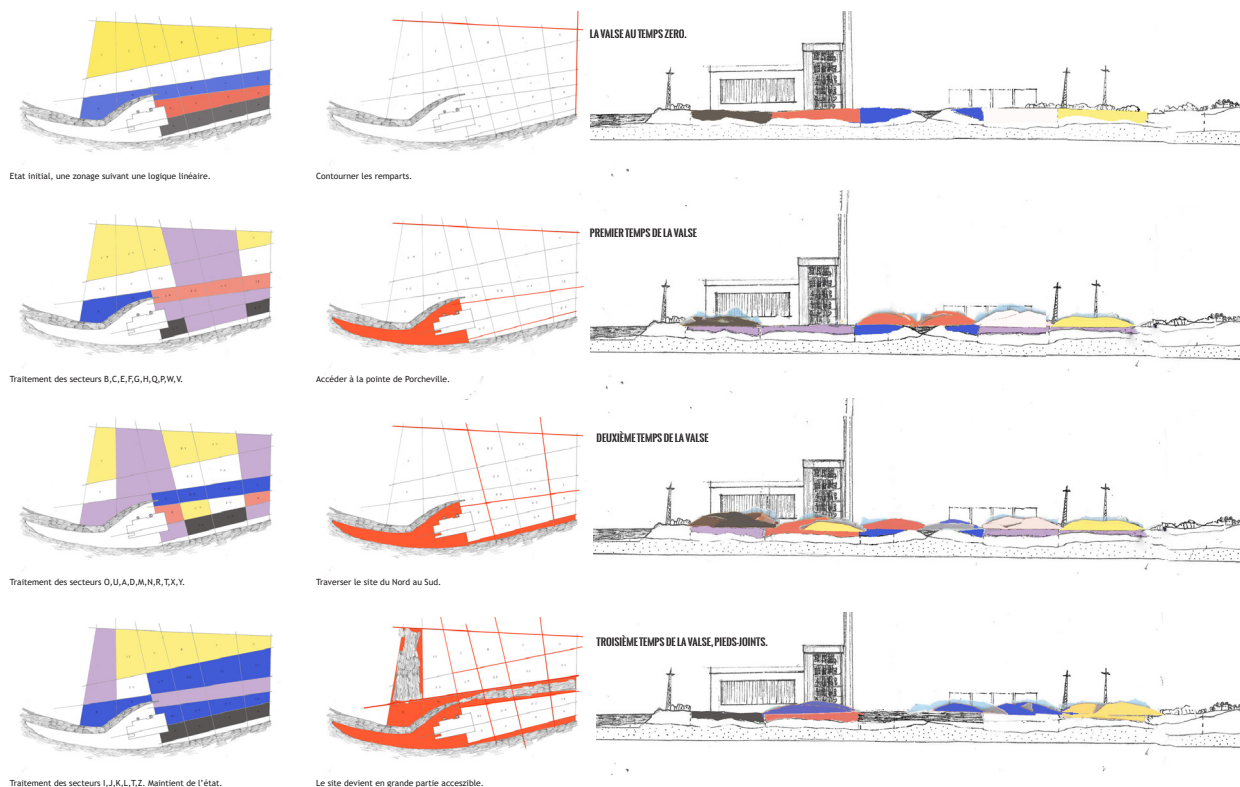


Le paysage de la Seine et de ses affluents : bien commun de la vallée et trait d'union entre les deux rives

RECONQUÊTE ENVIRONNEMENTALE DU SITE DE PORCHEVILLE

Margaux Fouquet

Le site de Porcheville est emblématique des grands tènements industriels en bord de Seine. L'arrêt de la production laisse de grandes emprises délaissées, les terres lourdement polluées et des emprises interdites au public qui coupent les quartiers limitrophes d'un accès au fleuve. Ce projet s'empare de ces contraintes pour proposer une dynamique de reconquête. Une stratégie volontariste de plantation permet d'améliorer la qualité des sols sur le temps long. Cette expérimentation d'envergure modèle un nouveau paysage, génère de nouveaux usages et travaille avec la plasticité du terrain pour donner un caractère ludique à cette métamorphose.

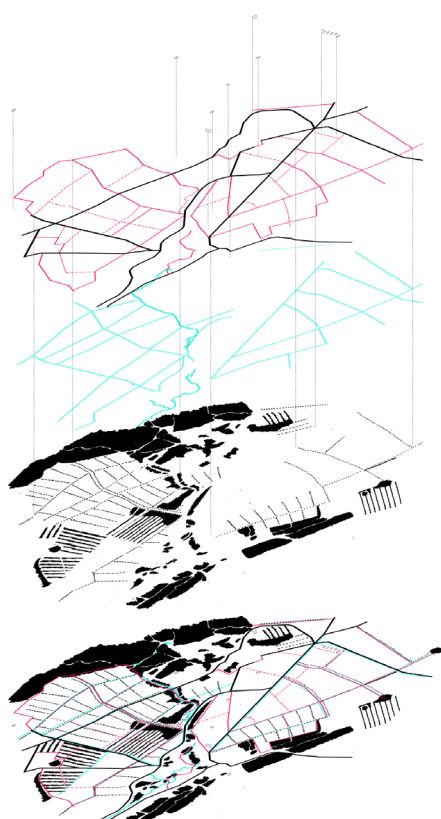


Régénération d'une friche industrielle par les sols : travail en plan et en coupes des différentes strates du sous-sol

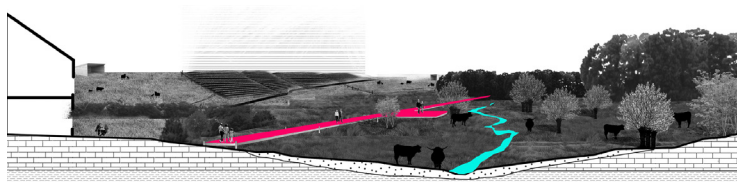
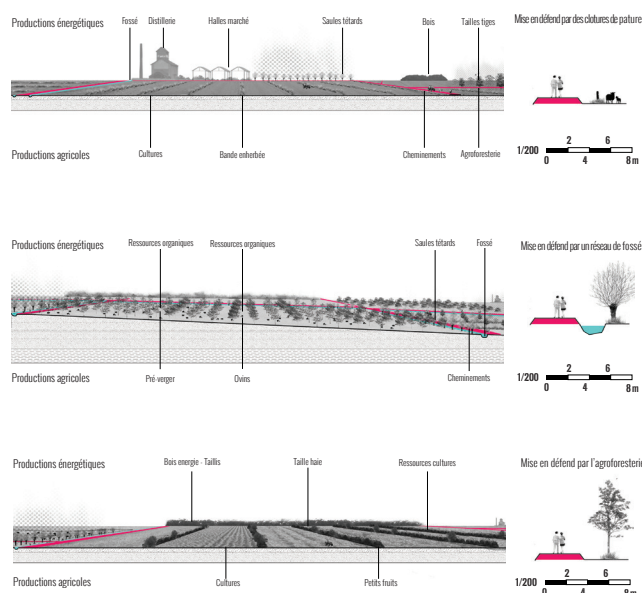
DIVERSIFICATION AGRICOLE DES PLATEAUX DU VEXIN

Florent Bessoud Cavillot

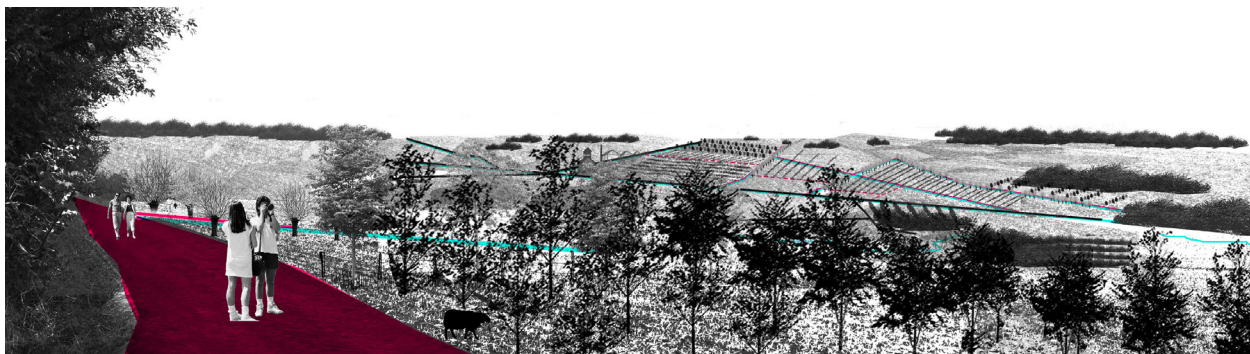
Le projet se saisit de la structure agricole héritée du territoire pour l'adapter aux enjeux contemporains. La mutation du modèle agricole vers les circuits courts, l'adaptation au changement climatique (élévation de la température, sécheresse récurrentes, évolution de l'hygrométrie) et la nécessité de contribuer à l'énergie consommée localement dessine un nouveau paysage de cultures ancrées dans la géographie du plateau. La structure des chemins vicinaux, l'inclinaison de la pente, l'exposition et la qualité des sols sont les déterminants de ces nouvelles pratiques frugales et attentatives aux différents terroirs.



Axonométrie éclatée de l'armature agricole



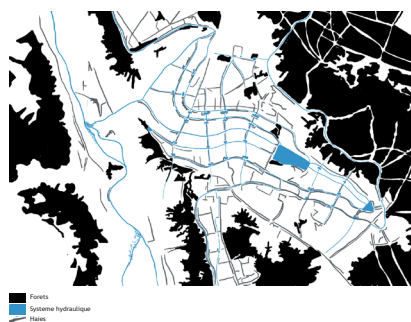
Un nouvel étage agricole offrant de nouveaux horizons



STRUCTURATION DU VALLON DE VAUCOULEURS À PARTIR DE LA GESTION HYDRAULIQUE

Léo-Paul Cosson

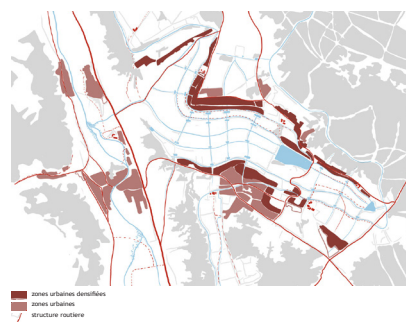
Dans la même perspective que le travail précédent, ce projet envisage la transformation du territoire à partir de l'unité de lieu d'un vallon. Pour contrer l'érosion des terres et l'élévation de la température moyenne, la stratégie mise en œuvre pour conserver la valeur agronomique des sols s'appuie sur un réseau d'irrigation dense et sophistiqué, inspiré des modèles franciliens comme celui du plateau de Saclay, des murs à pêches de Montreuil ou du vignoble de Thomery. La disponibilité en eau dicte la vocation des parcelles. La rythmique du maraîchage, des vergers et des pâturages donne sa forme au territoire. En miroir, cette stratégie agricole détermine les opportunités de densification urbaine, en limite des terres irriguées et en balcon sur le paysage.



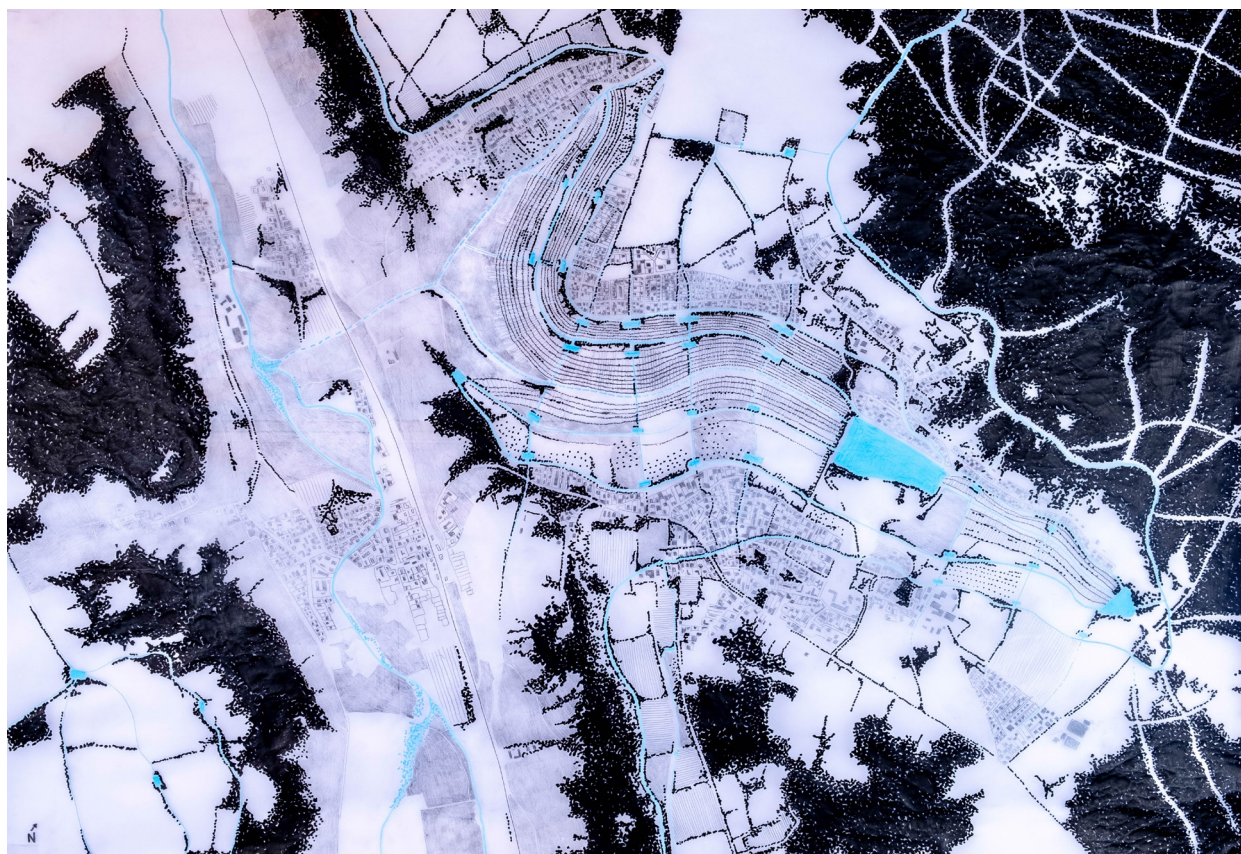
La structure hydraulique



Une agriculture locale et diversifiée



Une structure urbaine diversifiée



Plan du projet dessiné au 1/5000

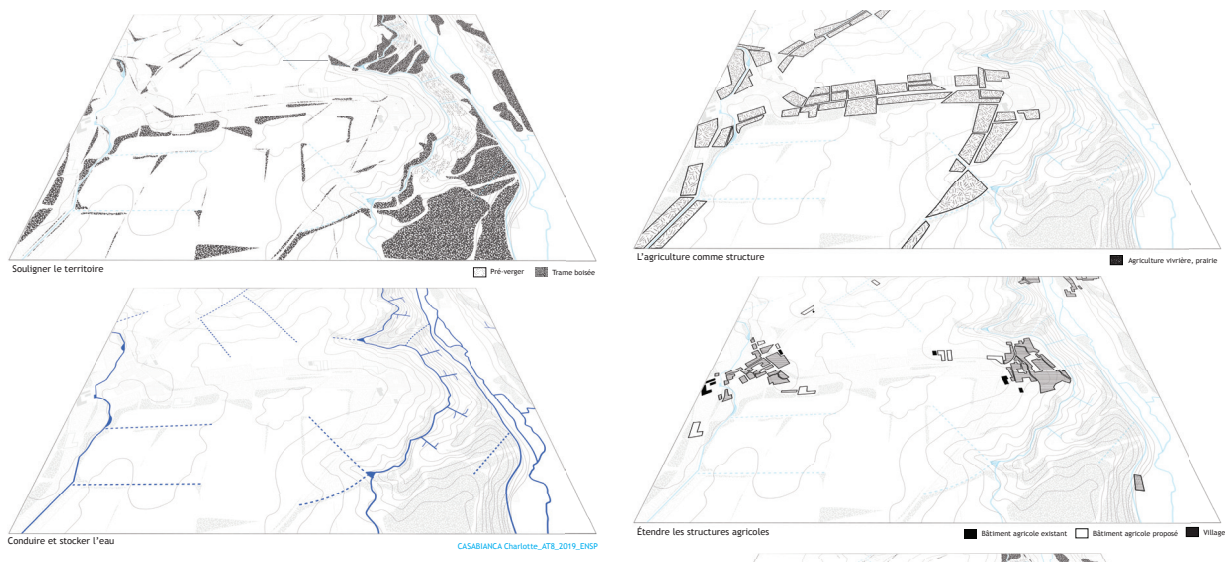
STRUCTURATION DU PLATEAU À PARTIR DE LA GESTION HYDRAULIQUE

Charlotte Casabianca

Troisième volet de cette trilogie de projet s'attachant au potentiel agricole du site, celui-ci prend appui sur la géographie pour déployer une nouvelle armature productive. Les prés-vergers et les bandes boisées soulignent les points bas du relief. À l'inverse, les crêtes sont marquées par un modèle d'agroforesterie qui permet de moduler les effets du vent et du soleil sur les cultures. Ces logiques contrastées d'implantation valent également pour l'implantation des bâtiments agricoles qui s'insèrent en tête de vallon, à la charnière entre les sources qui restituent l'eau récoltée sur le plateau et l'amorce des coteaux.



Le maillage hydraulique comme vecteur de transformation du site



Décomposition de la structure territoriale en schémas

INTÉGRATION DES ALÉAS D'INONDABILITÉ À AUBERGENVILLE

Gaëlle Mc Dermott

Entre Aubergenville et Les Mureaux, à proximité du site Renault de Flins, ce travail tire partie de la structure paysagère de la vallée de la Seine pour organiser une trame urbaine composite qui mêle habitat, tissu industriel et parc agricole. Disposées en bandes parallèles au fleuve, les terrasses alluviales structurent le développement urbain. La persistance des espaces ouverts cultivés et les percées visuelles ménagées vers l'aval participent à la scénarisation d'un paysage fluvial et productif. L'affirmation d'un paysage structurant lié à l'eau (lit inondable, grève, digues) permet d'organiser les conditions de coexistence des différentes fonctions urbaines. À contre-pied d'une partition de l'espace héritée de la pratique du « zoning », cette proposition met en évidence la richesse des situations et le potentiel poétique de ce site alluvial.



Coupe BB' // Du chez soi à son travail en passant par un parc agricole

0m 2,5 5 7,5 10m

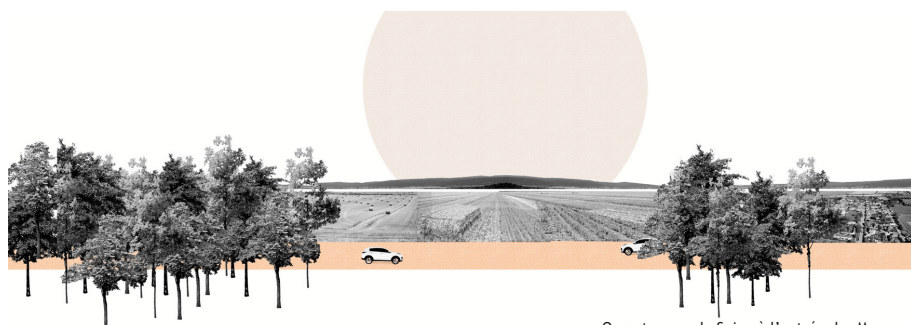


Coupe CC' // La digue, un balcon sur la Seine et une mise en valeur des inondations

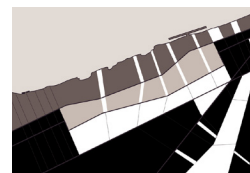
0m 2,5 5 7,5 10m



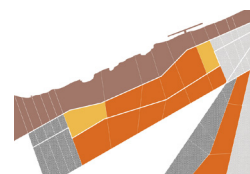
Vers un nouvel horizon industriel



Ouverture sur la Seine à l'entrée des Mureaux



Topographie



Nature des sols



Géométrie des champs



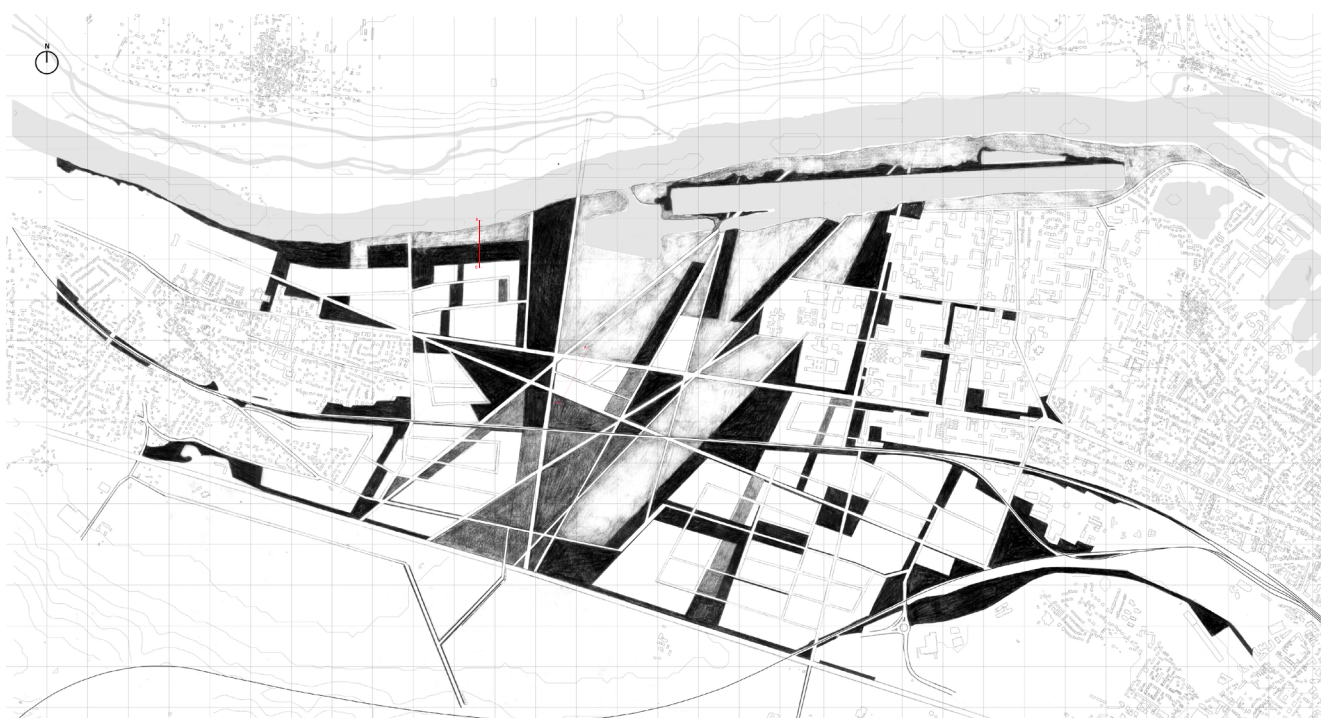
Occupation des sols

Ci-contre : travail en coupe sur la mise en scène du paysage agricole et fluvial

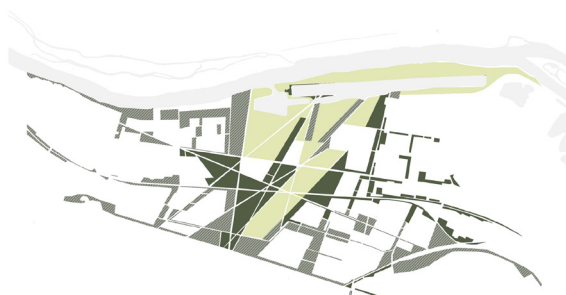
COUTURES ENTRE MANTES-LA-JOLIE ET ROSNY-SOUS-BOIS

Vincent Guiné

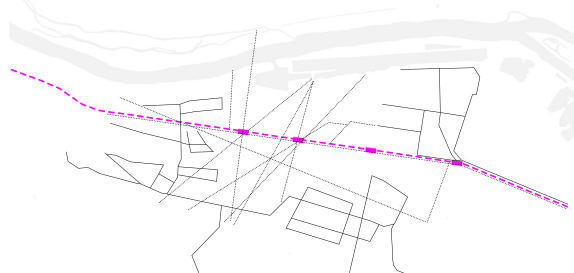
À mi-chemin entre Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, le Bois des Garennes fait obstacle à la relation de bon voisinage entre les deux villes. Ce projet explore le potentiel plastique de la masse forestière. Le maillage des allées, les effets de lisières, les cônes de vue et les nouveaux boisements viennent dynamiser le rapport au paysage. L'arrivée d'une ligne de tramway entre les deux villes fait office d'élément déclencheur et permet le changement de statut de cette entre-deux. D'une part, le couvert forestier est ciselé pour accueillir de nouvelles aménités urbaines, de l'autre, le vocabulaire forestier s'immisce dans l'épaisseur de la ville pour donner une qualité nouvelle à ses franges habitées.



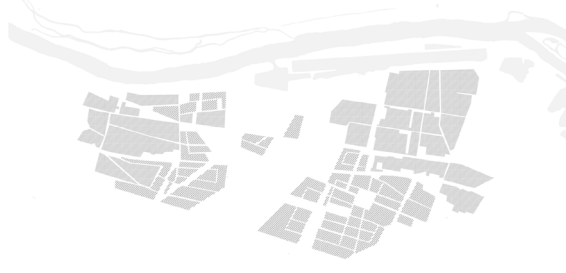
Les principaux tracés du projet



Une recomposition de la trame forestière



La ligne de tramway comme trait d'union

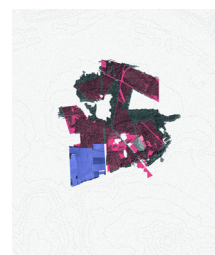
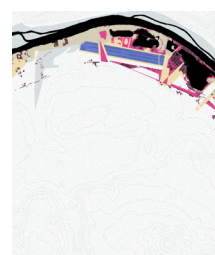
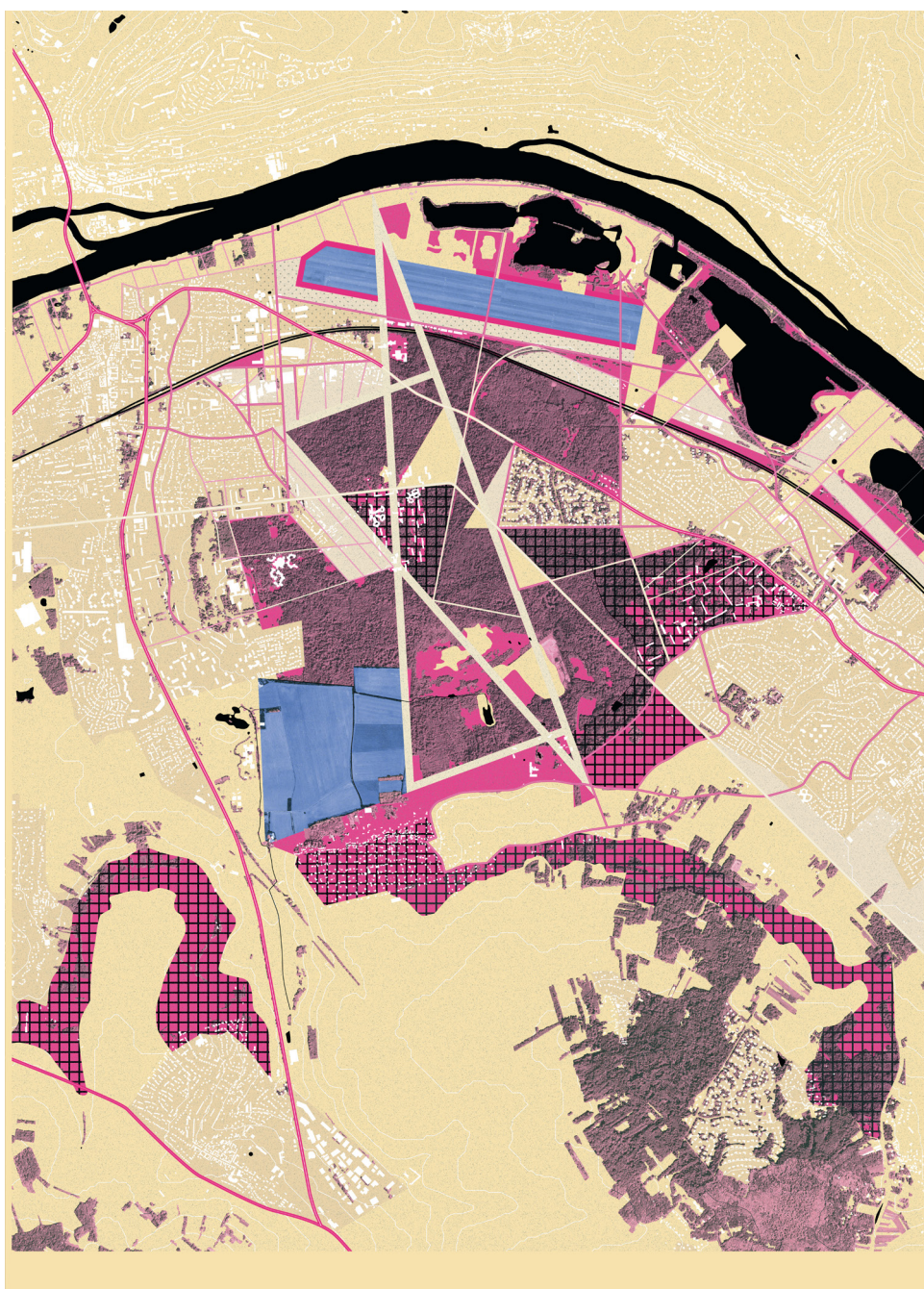


Hybridation de la maille urbaine avec la trame paysagère

TISSAGE VILLE ET FORÊT AUX MUREAUX

Vincent Prevost

Dans la même lignée que le travail précédent, cette proposition s'empare avec volontarisme du paysage forestier compris entre Les Mureaux et Verneuil-sur-Seine. Le projet s'appuie sur les spécificités topographiques du site et la stratification des grandes entités de paysage pour proposer une recomposition sophistiquée d'un paysage forestier et habité. La chaîne des gravières, l'aérodrome, la voie de chemin de fer puis la forêt de Verneuil sont implantés tangentiellement à la Seine et finissent par étanchéifier le rapport au paysage du fleuve et de ses berges. Par un effet de double ciseau inversé, de nouvelles perspectives sur la Seine et son coteau se dégagent. L'eau, la forêt et les espaces ouverts sont envisagés ici comme une matière malléable et dynamique qui s'enrichit au voisinage de la ville.

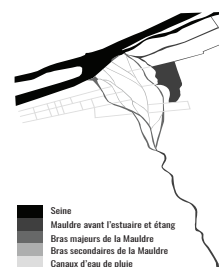
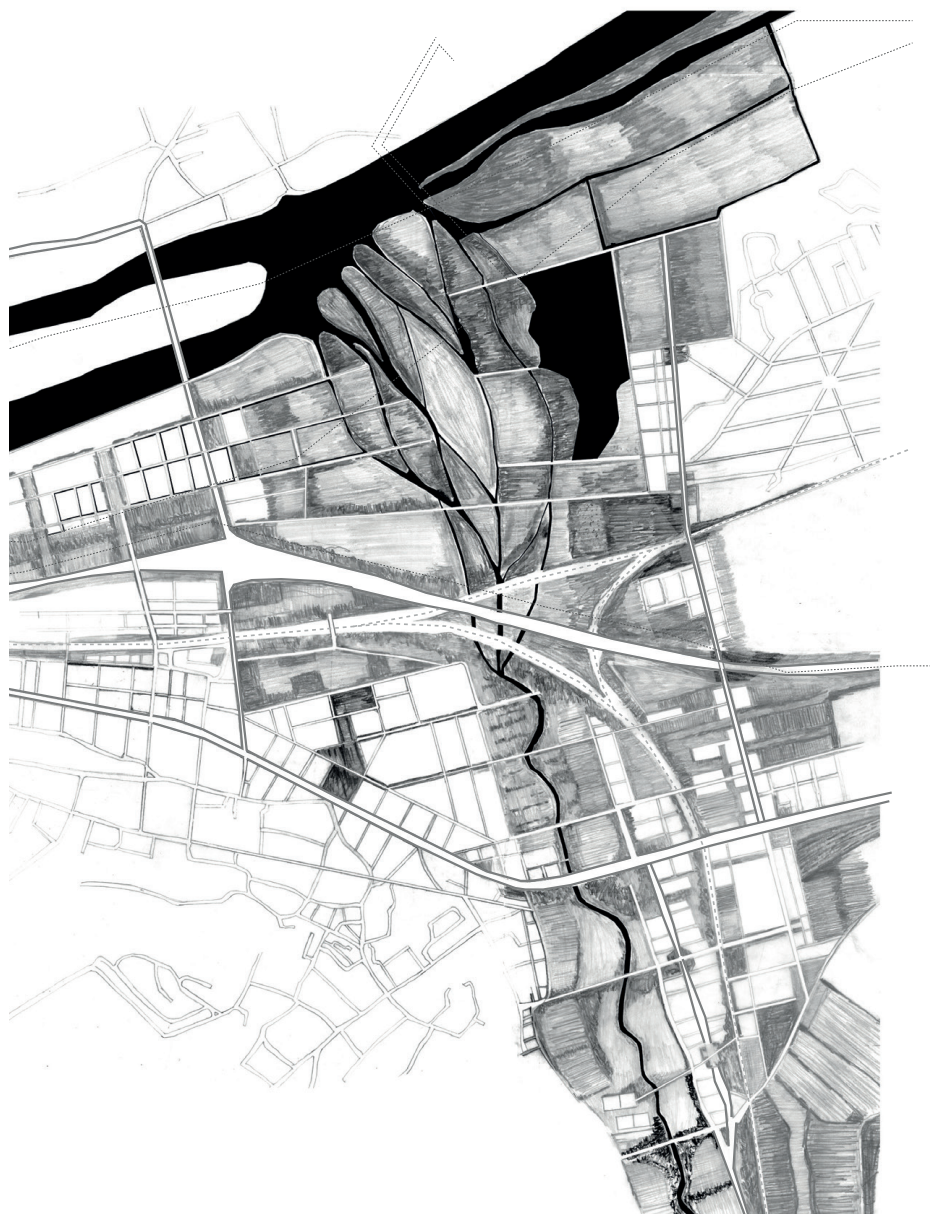


Recomposition d'un maillage urbain et paysager entre ville et forêt

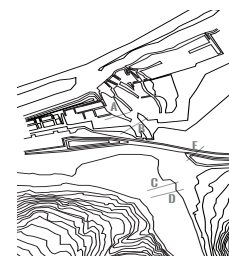
DÉLIER LA CONFLUENCE MAULDRE-SEINE

Olivia Taccoen

Importante par la taille de son bassin versant, la Mauldre se fait oublier à sa confluence avec la Seine. Canalisée et partiellement busée, son maigre débit en période d'étiage est intersecté par les grandes infrastructures qui convergent vers Paris : ligne de chemin de fer, autoroute de Normandie, D113, etc. Appuyée par un travail sur le nivellement du terrain, la proposition vise à restituer son caractère d'évidence à cet espace de confluence. Le paysage est dessiné par l'eau et par le degré d'inondabilité des parcelles. La présence des infrastructures s'estompent au profit d'une lecture du site fondée sur sa géographie première. De nouveaux développements urbains se greffent aux faubourgs d'Épône et d'Aubergenville pour profiter de ce paysage retrouvé de la vallée de la Mauldre.



Un système hydrographique ramifié



Le socle remodelé



Augmenter la perméabilité et les interrelations entre la ville et les espaces ouverts

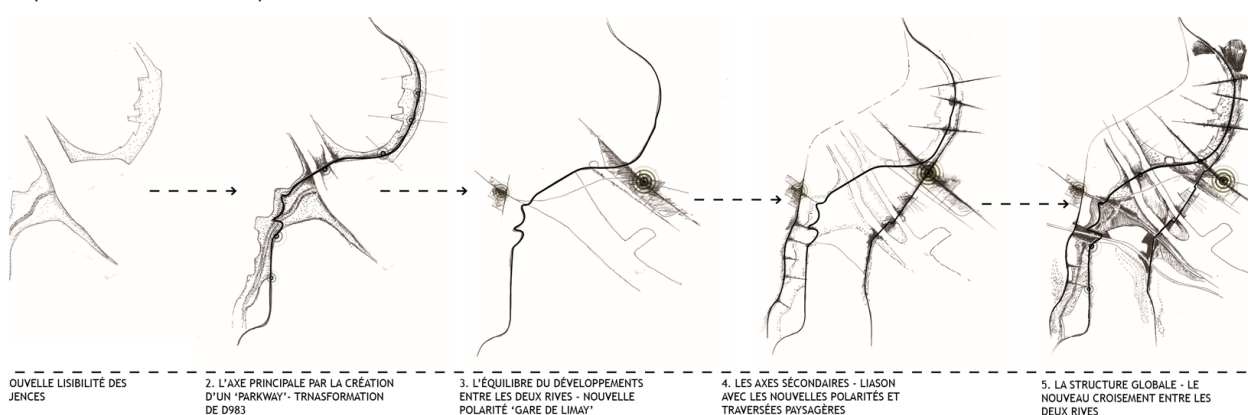
Plan masse du projet à l'échelle de la confluence Mauldre-Seine

DÉLIER LA CONFLUENCE VAUCOULEURS-SEINE

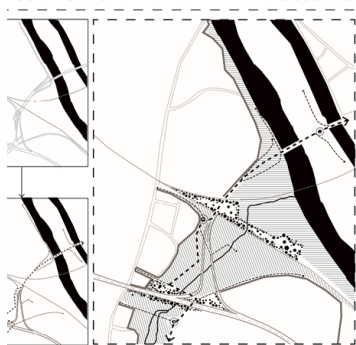
Jinyi Xiao

L'implantation de Mantes-la-Jolie est le fruit de la superposition d'un verrou topographique associé à une division du fleuve en deux bras égaux, réduisant d'autant la portée nécessaire au franchissement du fleuve. Au caractère urbain de l'ancienne ligne de pont reliant frontalement Mantes et Limay s'oppose le caractère destucturé des nouvelles infrastructures positionnées plus au sud. Ce projet se saisit de la structure des affluents de la Seine et des voies associées (D983) pour structurer un nouveau parkway de rive à rive. Le projet conjugue développement d'une nouvelle polarité urbaine à partir de la gare de Limay et plaisir de nouveaux usages récréatifs au bord de l'eau.

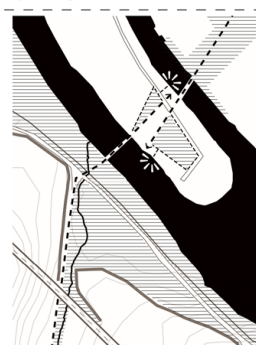
Représentation diachronique de la confluence



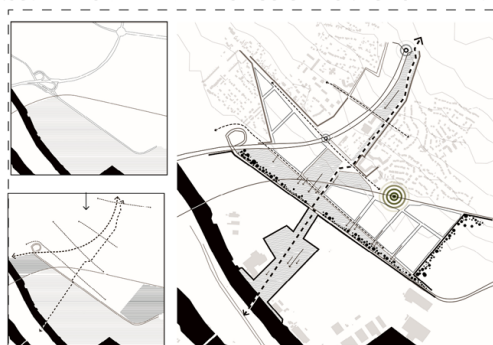
1. CONFLUENCE DE LA VALLÉE DE VAUCOULEUR



2. LA FORME DE L'ÎLE DE LIMAY



3. LA NOUVELLE POLARITÉ ET LA RESTRUCTURATION DU PORT DE LIMAY



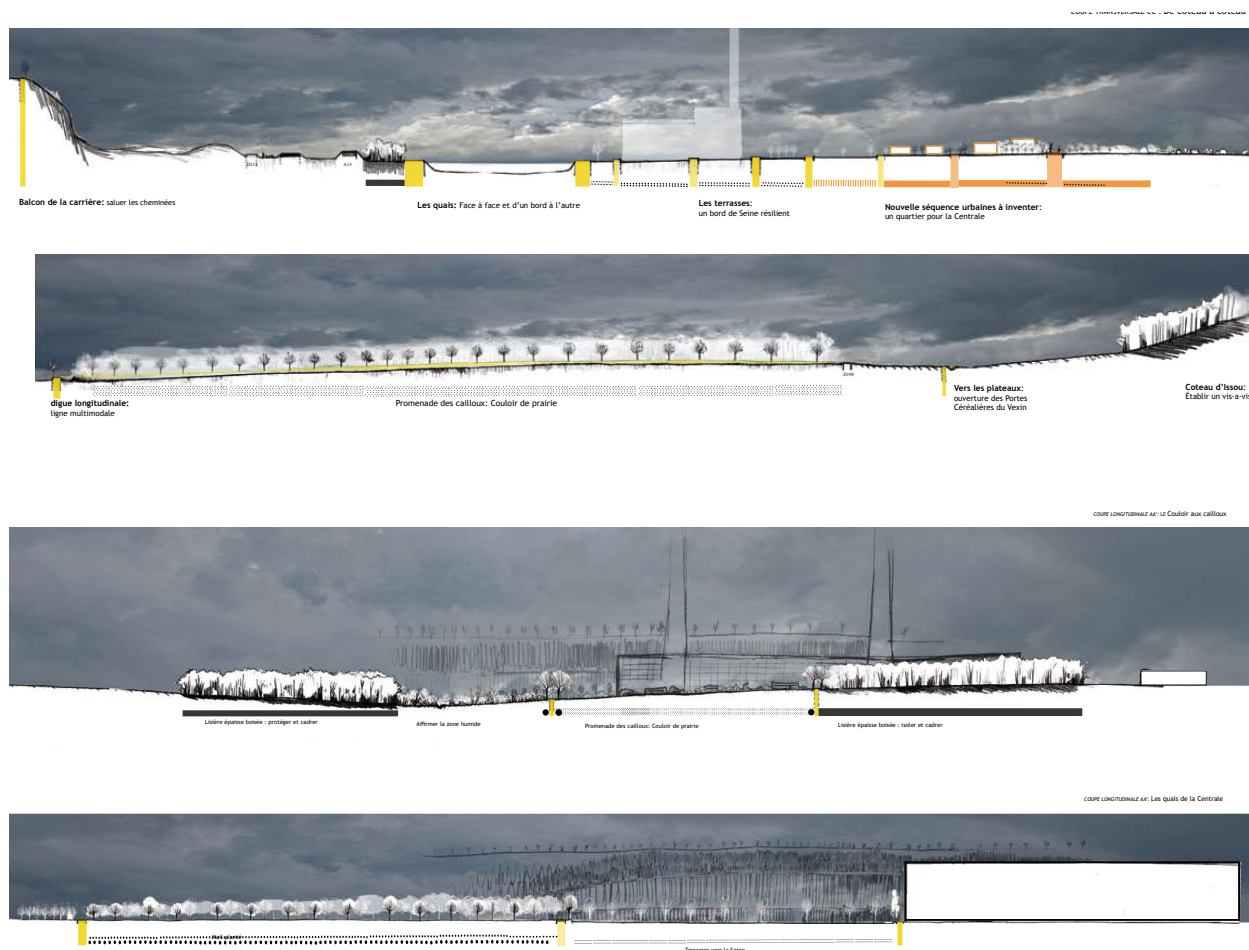
Perspectives d'ambiance sur les espaces charnières identifiés



OUVERTURE DU SITE DE PORCHEVILLE

Audrey Boutier

Ce projet porte sur la transformation du grand site industriel de Limay situé à proximité de la centrale thermique d'EDF. Plus largement, il pose la question de la mutation des paysages de la vallée de la Seine dans la perspective d'une transition énergétique et d'une production décarbonée. La centrale de Limay est conservée avec ses deux cheminées comme vestige de l'activité passée et point de repère dans la vallée. Les abords sont transformés en un grand parc étagé assurant une fonction de filtration de l'eau et de régénération des sols par des techniques de phytoremédiation. Le lit élargi de la Seine retrouve son unité et offre aux quartiers des Groues et de la Garenne un nouvel espace public.

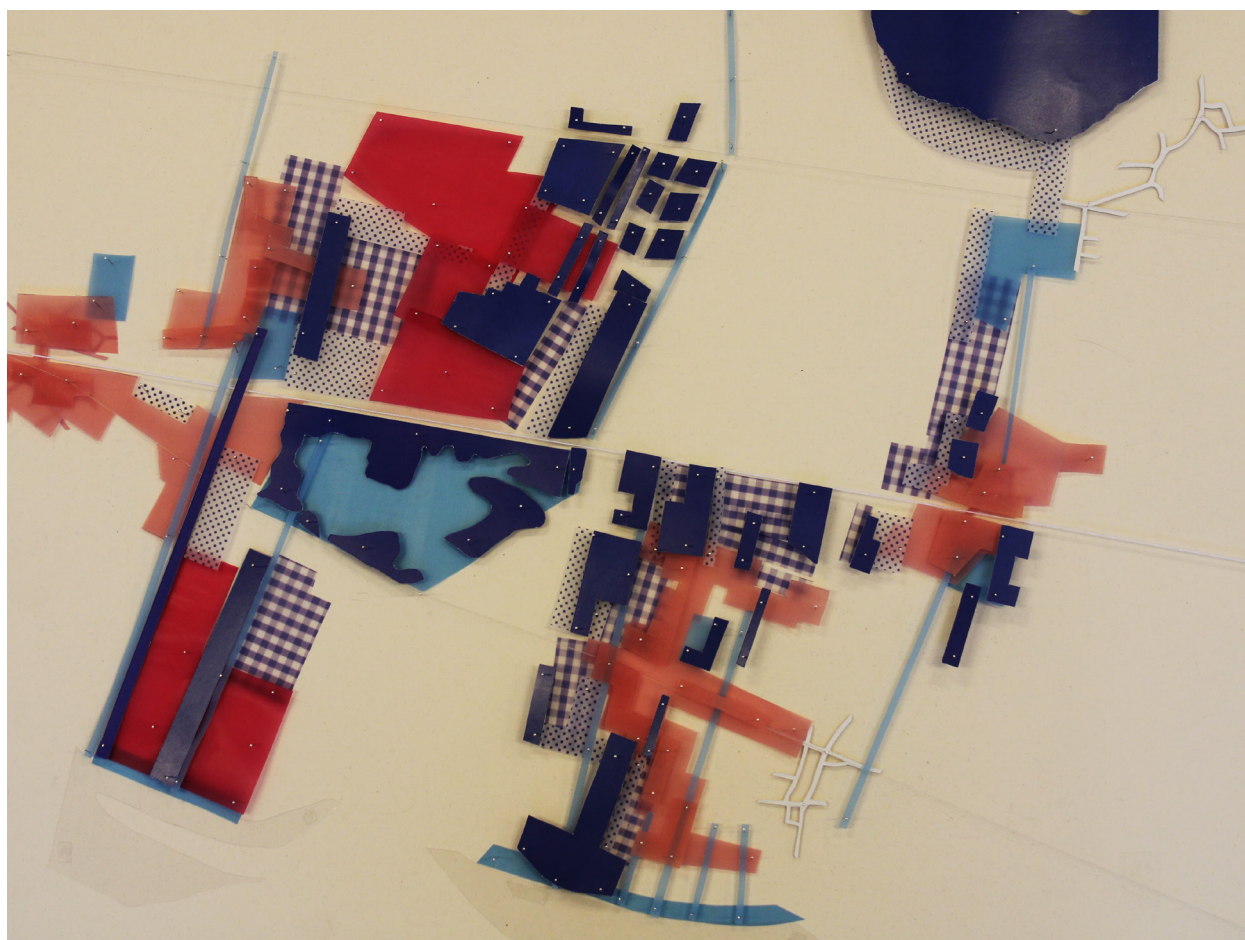


Coupes transversales sur la vallée de la Seine : le site industriel de Limay fait l'objet d'une scénographie à l'échelle du grand paysage

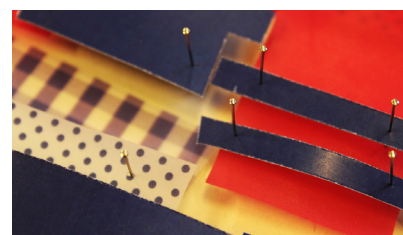
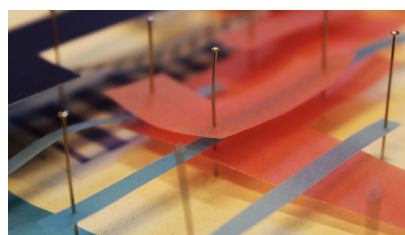
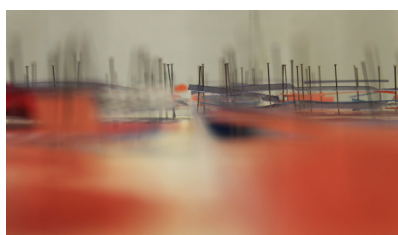
POROSITÉ DES INTERFACES VILLE CAMPAGNE À LIMAY

Thibault Trameson

Positionné entre Limay et Porcheville, ce projet tire parti des interfaces avec la ville pour déployer une nouvelle trame paysagère transversale à la Seine. L'inondabilité du site et les couloirs de lignes à haute tension convergeant vers la centrale ont contribué à maintenir ce site ouvert avec une ramification complexe d'espaces libres. Les trames boisées, les vergers, les cultures et les lacs de gravières structurent un véritable système de parc à l'échelle du territoire.



Maquette au 1/5000 de la trame urbaine et paysagère entre Limay et Porcheville

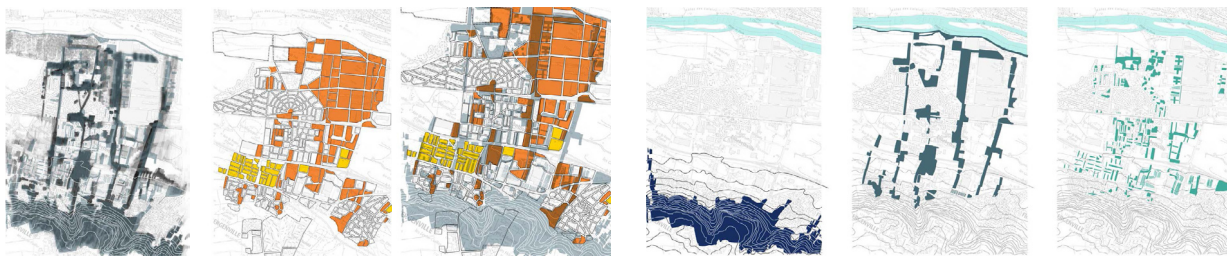


Photographies de détails de la maquette : hiérarchie de la structure et des ambiances paysagères

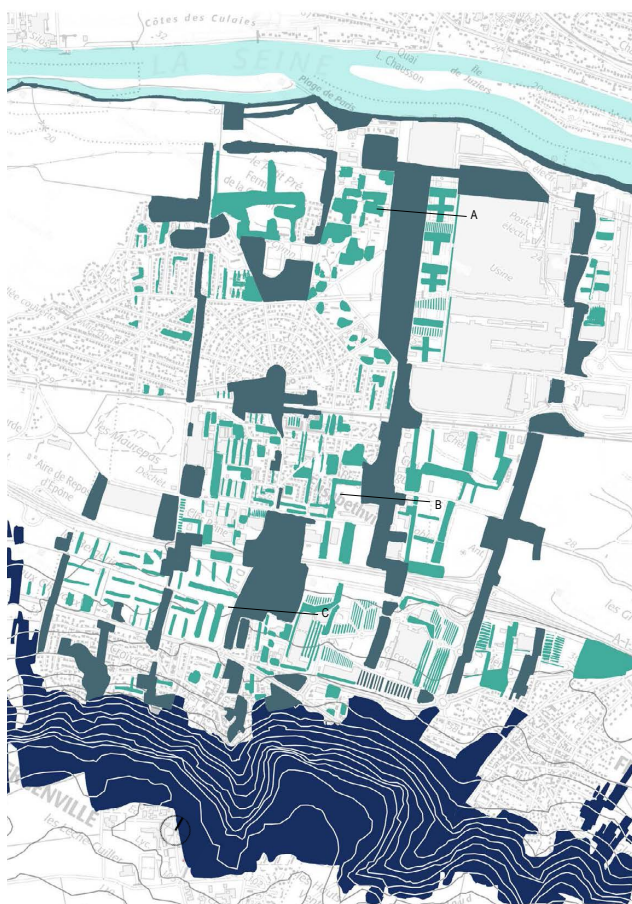
CONTINUITÉS VÉGÉTALES DU COTEAU À LA SEINE

Biqing Zhou

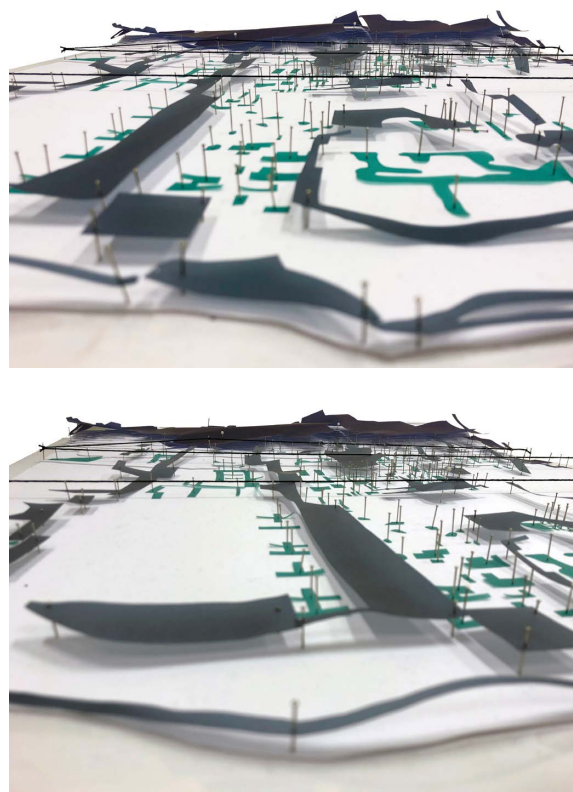
Entre Aubergenville et Flins la pression foncière vient progressivement combler les espaces libres aussi bien vers la Seine que dans la partie basse du coteau. Cette proposition travaille sur le maintien et le renforcement de la trame végétale pour structurer le territoire. De grands corridors boisés relient la ripisylve de la Seine aux coteaux boisés. Cette trame recrée un lien direct à la Seine et rend le complexe industriel de Flins plus perméable. Les plantations et la fertilité du sol définissent une seconde trame paysagère interne aux quartiers. L'addition des trames boisées et des jardins structure un système d'espace libre continu et définit une nouvelle relation de la ville à son paysage.



Une déclinaison de la trame forestière entre fleuve et coteau



Un maillage forestier transversal à la Seine suivant la micro-topographie des coteaux

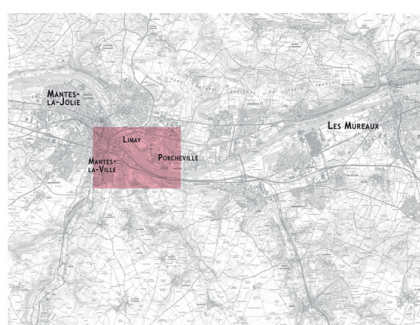


Photographie de la maquette du projet réalisée au 1/5000

RÉ-ADRESSAGE DE LA VILLE SUR LE FLEUVE À MANTES-VILLE ET LIMAY

Marie Bregeron

La densité du maillage viaire et l'excellente desserte par les transports en commun permettent ici d'envisager le site de Limay comme secteur pour conforter les dynamiques urbaines et économiques. Le projet s'appuie sur les trames agricoles préexistantes et la topographie du site pour dessiner le nouveau maillage urbain. La topographie et l'identification des grandes percées sur la vallée permettent de hiérarchiser les secteurs à urbaniser en priorité.



ARMATURE PAYSAGÈRE

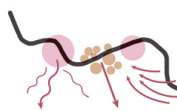


DIVERSIFIER / ACCUEILLIR
affirmer des alternances de plans paysagers / plans urbains pour ménager des ouvertures paysagères

DENSIFIER
affirmer et renforcer la structure paysagère existante

RELIER
révéler et renforcer les connexions entre plateaux, collines, urban et vallée de la Seine, et de plateau à plateau ; affirmer la structure paysagère au delà des limites et nœuds d'infrastructures de déplacements

STRUCTURES URBAINES

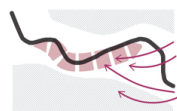


DIVERSIFIER / ACCUEILLIR
équilibrer la dynamique urbaine : diversifier et hiérarchiser les pôles actifs ; par la restructuration et les extensions urbaines

DENSIFIER
orienter le développement de l'urbanisation vers des formes concentriques

RELIER
restructurer et hiérarchiser les polarités entre elles

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

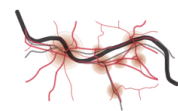


DIVERSIFIER / ACCUEILLIR
la production agricole en tirant profit des qualités agronomiques et du contexte hydro et géomorphologique ; saisir les opportunités foncières liées au déclin de l'activité industrielle

DENSIFIER
saisir les opportunités foncières liées au déclin de l'activité industrielle pour restructurer et concentrer les espaces d'activités artisanales / industrielles

RELIER
relocaliser la ressource agricole en périphérie des noyaux urbains, permet de redéfinir une échelle plus localisée

RESEAU DES MOBILITÉS



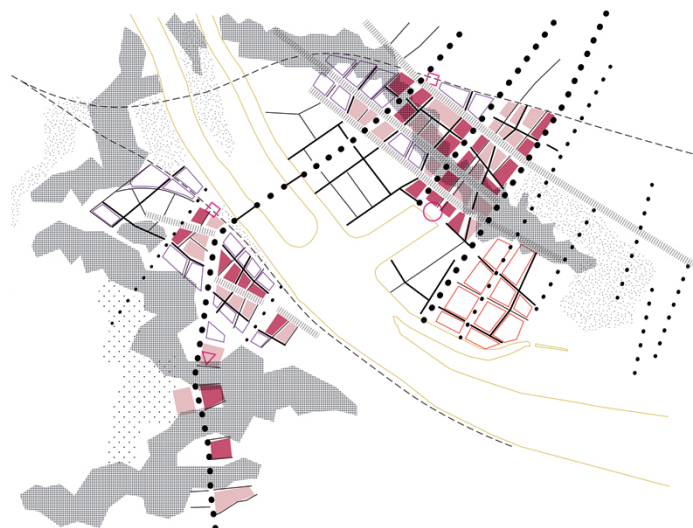
DIVERSIFIER / ACCUEILLIR
les modes de transports doux et collectifs

DENSIFIER
le réseau de transport collectif, les réseaux cyclable et de chemins piétons

RELIER
les rives : offrir des alternatives de franchissement de la Seine



Déclinaison de la trame urbaine et paysagère



Un réadressage du site de Limay sur la Seine

Remerciements

- aux étudiants pour leur volonté de trouver des solutions cohérentes et enthousiasmantes pour le territoire,
- à l'équipe pédagogique pour son investissement auprès des étudiants et les échanges menés dans le cadre de la démarche Vallée de la Seine,
- à toutes les personnes rencontrées sur le terrain qui ont permis aux étudiants d'accélérer leurs connaissances et de plonger au cœur des problématiques du territoire,
- à toutes les personnes qui ont participé aux rendus pour leur accompagnement et leur volonté de donner localement des suites à cet atelier,
- aux membres du CPIER qui ont suivi l'aventure et qui soutiendront une poursuite de l'atelier auprès des acteurs locaux.

LES ÉTUDIANTS

- Olivier CHENEVIER
- Sullivan DOUBLET
- Gaëlle MC DERMOTT
- Olivia TACCOEN
- Jinyi XIAO
- Baptiste LEMOINE
- Estelle COLAS
- Shan JIANG
- Audrey BOUTIER
- Margaux FOUQUET
- Marguerite MAITRE
- Florent BESSOUD CAVILLOT
- Hugo DECOUX
- Alexis PELISSIER
- Akiko RIBOUD
- Eugénie LALY
- Thibault TRAMESON
- Biqing ZHOU
- Marie BREGERON
- Léo-Paul COSSON
- Charlotte CASABIANCA
- Antonin BALESTO
- Vincent PREVOST
- Ambroise NAUDE
- Suzanne REY
- Vincent GUINE
- Hugo LECLERCQ
- Pauline MECCHI
- Clémence SAMSON

LES ENSEIGNANTS

- Marion Talagrand : paysagiste, urbaniste et enseignante à l'ENSP, Atelier AMT
- Benoît Barnoud : paysagiste et architecte, Altitude 35
- Lou Bellegarde : architecte urbaniste, Atelier Particules
- Patrick Moquay : directeur du LAREP, professeur en sciences humaines et sociales, ENSP Versailles
- Matthieu Picot : paysagiste, Atelier Campo Paysage
- Alexis Pernet : paysagiste et maître de conférence, ENSP Versailles
- Aurélien Humm : paysagiste, Grand Paris Seine et Oise (GPS&O)

RÉFÉRENTS DU PARTENARIAT VALLÉE DE LA SEINE

- Joséphine Billey : cheffe de projet Vallée de la Seine, ENSP Versailles
- Agnès Jacquin : chargée de mission vallée de la Seine, ENSP Versailles

LES ACTEURS RENCONTRÉS SUR LE TERRAIN

- François Philizot : préfet et délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine
- Gilles DAVID : conseiller du préfet en développement durable, Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine (DIDVS)
- Laurence Sciascia : responsable d'opérations aménagement-paysage, département de l'urbanisme foncier, HAROPA, Ports de Paris
- Morgane Le Coq : chargée de mission territoriale sur la plaine de la Haye, Agence des Espaces Verts d'Île-de-France
- Françoise Roux : responsable environnement, PNR du Vexin français
- Didier Masfrand : professeur et historien, GRMCAE
- Patrice Kueny : responsable, Cinéma le Chaplin
- François Bernazeau : directeur Grands projets Grands Paris Seine et Oise, SUEZ
- Laetitia Chegard : chargée de ressources en eau, SUEZ
- Robin Petitgrand : chef de projet habitat, Grand Paris Seine et Oise
- Gilles Renaud : responsable de la communication, HAROPA, Ports de Paris

LES ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AUX RENDUS

- Véronique Amblard : directrice Missions Politiques contractuelles et Europe, Direction Aménagement du territoire, environnement, culture et sport, Grand Paris Seine et Oise
- Delphine Berling : chargée de mission coordination du CPIER Vallée de la Seine, Région Île-de-France
- Anne-Claire Bideault : responsable de la Mission Prospective et stratégies territoriales, Région Normandie
- Hélène Bouisson : architecte conseiller, Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE 78)
- Gilles David : conseiller du préfet en développement durable, DIDVS
- Camille Fournier : stagiaire sur l'Axe Seine, CPIER, CPER, Région Normandie
- Hadrien Gaudin-Hamama : ingénieur adaptation au changement climatique
- Isabelle Lefavrais-Godart : cheffe de projet axe Seine, CPIER, CPER, Région Normandie
- Anne Perchec : chef de projets tourisme, Direction Attractivité et service à la population, Grand Paris Seine et Oise
- Rémy Peyrot-des-Gachons : adjoint au DGA du service Attractivité et service à la population, Grand Paris Seine et Oise

Rédaction et exécution : Benoît Barnoud, Marion Talagrand.

Cartographies : Benoît Barnoud, Clara Loukkal.

Relectures : Joséphine Billey, Agnès Jacquin, Alexis Pernet, Patrick Moquay.

Crédits photographiques : Benoît Barnoud, Aurélien Humm, Olivier Chenevier, Pierre Enjelvin.

Plus d'informations sur
www.vdseine.fr/ressources/paysage

BIBLIOGRAPHIE

DEHAENE, Michel, « Landscapes at the Tipping Point, the landscape of the in-between city », *Oase*, n°93, 2014, pp. 100-117.

FROMONOT, Françoise, « Manières de classer l'urbanisme », *Criticat*, n°8, septembre 2011, pp. 40-61.

GREGOTTI, Vittorio, « La forme du territoire », *Oase*, n°80, 2009, pp. 7-22.

KOOLHAAS, Rem, « La ville générique », Rem KOOLHAAS (dir.), *Mutations*, Barcelona, Actar, 2000, pp. 721-742.

MAROT, Sébastien, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, n°1, automne 1995, pp. 54-81.

MAGNAGHI, Alberto, *Le projet local*, Architecture + Recherche, éd. Mardaga, 2000.

MUMFORD, Lewis, « Paysage naturel et paysage urbain », Françoise CHOAY (dir.), *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil, 1965.

PERNET, Alexis, *Le grand paysage en projet, histoire, critique et expérience*, Genève, Métispresses, 2014.

SIEVERTS, Thomas, *Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèses, 2004.

WALDHEIM, Charles, *Landscape as urbanism, a general theory*, Princeton University Press, 2016.

Ouvrages de type revue de projet

Travailler avec le territoire - stratégies pour les nouvelles territorialités, éd. CREPUD-MED Masbouni A., *Projets urbains durables. Stratégies*, Le Moniteur, 2012.

MASBOUNGI, Ariella, *L'énergie au cœur du projet urbain*, Le Moniteur, 2014.

Ouvrages - la transition écologique

BAUMAN, Zygmunt, *La vie liquide*, Paris, Fayard, 2013.

BESSON-GIRARD, Jean-Claude, « Territoires de la décroissance », *Entropia*, n°8, Lyon, éditions Parangon, 2010.

BIHOUX, Philippe, *L'âge des low tech*, Paris, Seuil, 2014.

BOLLIER, David, *La renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage*, éditions Charles Léopold Mayer, 2014.

HAENTJENS, Jean, *La ville frugale, un modèle pour préparer l'après pétrole*, Limoges, éditions FYP, 2011.

HOPKINS, Rob, *Manuel de transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal, éditions Ecosociété, 2010.

MAGNAGHI, Alberto, *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Bruxelles, Mardaga, 2014.

MARCEL, Odile, « Paysages de l'après-pétrole ? », *Passerelle*, n°9, 2013.

MARCEL, Odile, *Actes du colloque Paysage de l'après-pétrole, solutions paysagères pour territoires en transition*, Collectif paysages de l'après-pétrole, 2014.

MEADOWS, Dennis, « Préparer les villes de l'après-pétrole », *Marnes*, n°4, 2016, pp. 30-83.

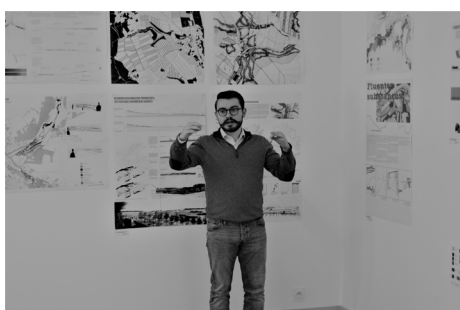
RIVKIN, Jeremy, *La troisième révolution industrielle, Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Arles, Actes Sud, 2013.

Ouvrages sur le Grand Paris (lectures, analyses et projets)

MANGIN, David, *Paris / Babel, une mégapole européenne*, Paris, éditions de la Villette, 2013.

PANERAI, Philippe, *Paris métropole, formes et échelles du Grand Paris*, éd. de la Villette, 2008.

SECCHI, Bernardo, VIGANO, Paola, *La ville poreuse, un projet pour le grand Paris et la métropole de l'après Kyoto*, Métis presses, 2011.







ENSP
Ecole nationale supérieure de paysage
10, rue du Maréchal Joffre
78000 VERSAILLES
01 39 24 62 00
j.billey@ecole-paysage.fr
www.ecole-paysage.fr



AURH
Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine
4 quai Guillaume Le Testu
76063 LE HAVRE Cedex
02 35 42 17 88
@aurh_officiel
www.aurh.fr

Avec le soutien de :



Ce document a été élaboré dans le cadre de l'action *Connaissance des paysages de la Vallée de la Seine et de leur évolution* au titre du contrat de plan inter-régional Etat-Régions Vallée de la Seine.